

Meilleur journal de l'année

Prix RACHEL GUÉRETTE

Association de la presse francophone

50¢

Edmonton, le vendredi 23 février 1990

Vol. 24 n° 8 - 20 pages

• Edmonton

La régionale de l'A.C.F.A. se tourne vers les années '90

par JACQUES BEAUPRE

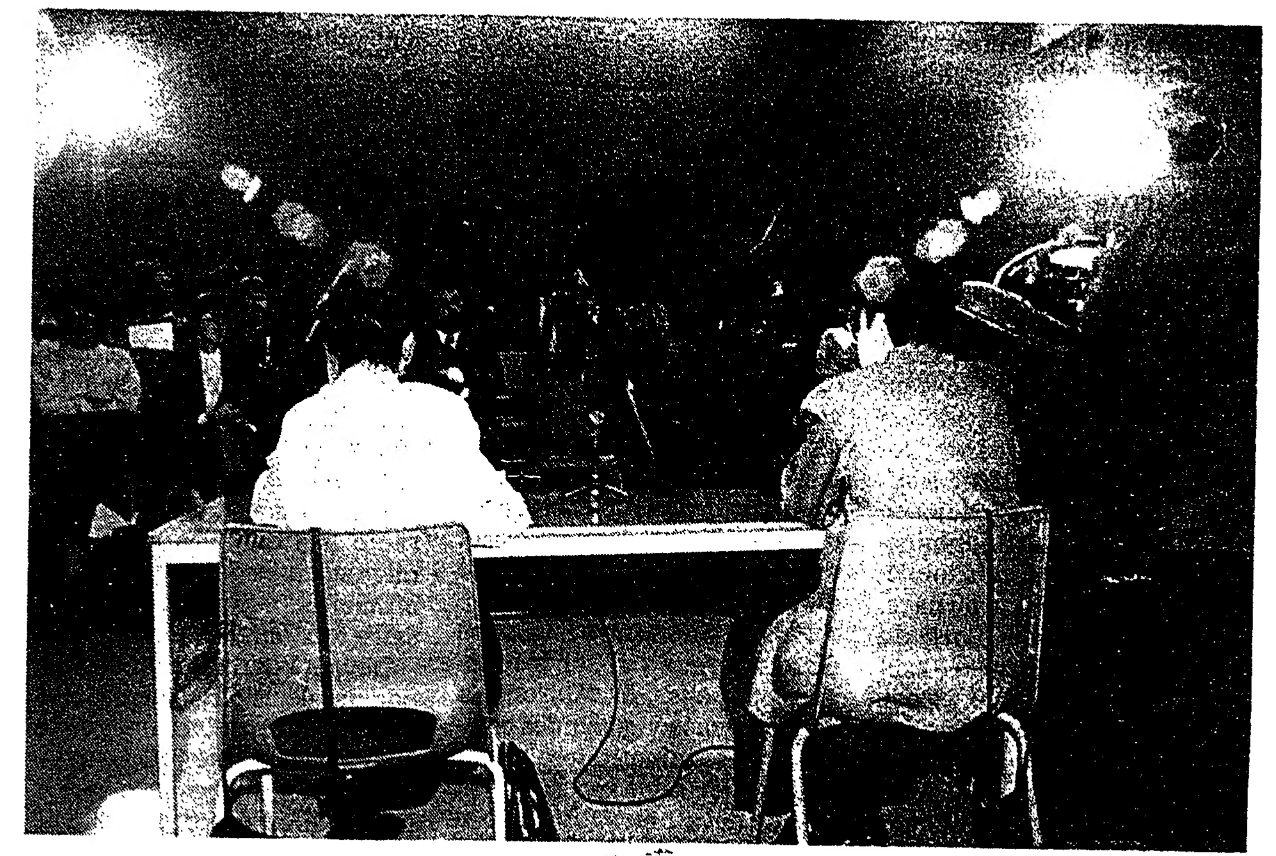
L'assemblée annuelle de la régionale d'Edmonton n'a pas attiré beaucoup de monde, au plus une quarantaine, mais cela n'a pas empêché les participants de se tourner vers l'avenir. L'assemblée annuelle se déroulait le 10 février à l'école Maurice-Lavallée.

Lors des ateliers, les membres de la régionale se sont penché sur l'avenir de la Cabane à sucre, les priorités pour les années 90 et le Centre communautaire. Le Centre communautaire a soulevé le plus d'intérêt car c'est sans doute le projet qui soulève le plus d'enthousiasme, pour le moment, dans la population francophone de la capitale. Mais, c'est l'avenir de la Cabane à sucre qui a donnée les seuls résultats concrets, l'atelier demandant à l'A.C.F.A. d'entreprendre une étude de faisabilité pour transformer la Cabane à sucre en un festival culturel, comme cela se fait à Saint-Boniface, au Manitoba, avec le Festival des voyageurs.

Cette proposition ambitieuse a reçu un accueil partagé parmi les membres, certains se demandant si la régionale a le nombre d'artistes et de bénévoles nécessaires pour organiser un tel festival. La Cabane à sucre est déjà l'évènement culturel le plus important de l'année, à Edmonton et, selon les organisateurs, il est déjà difficile de trouver les bénévoles nécessaires à la bonne marche de l'évènement. La question de l'avenir de la Cabane à sucre sera néanmoins étudiée au cours de l'année.

L'atelier sur le Centre communautaire est celui qui a attiré le plus de monde. Ça fait 50 ans que les francophones de la capitale veulent un Centre et pour la première fois le projet semble réalisable à court terme. Edmonton est d'ailleurs la seule des régionales de l'A.C.F.A. à n'avoir ni centre culturel, ni centre communautaire. Jean-Louis Dentinger et Denis Tardif qui travaillent sur le sujet depuis plusieurs mois pensent que le financement pour l'achat du terrain et la construction devraient ne pas être trop difficile à trouver. Le vrai problème, disent-ils, c'est d'assurer que ce centre soit rentable. Pour Jean-Louis Dentinger, «un édifice ça ne sert à rien, ça prend un centre qui va servir à quelque chose». Le comité se dirige donc vers un Centre communautaire qui incluerait quelques commerces et services professionnels ce qui aideraient, selon le comité à rentabiliser le centre.

Ce centre serait situé dans le quartier Bonnie Doon, possiblement en face de la Faculté Saint-Jean.



L'atelier sur les années 90: les choses vont évoluer mais le travail restera le même.

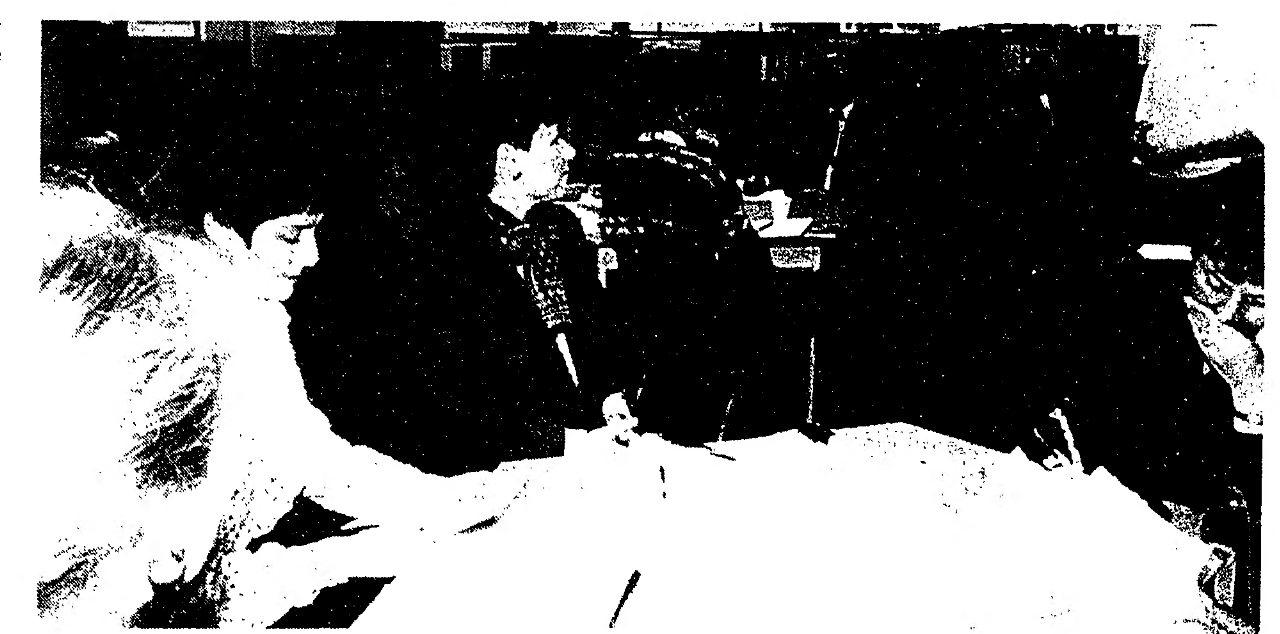
Quant à l'atelier sur l'avenir, les participants ont plus ou moins conclu que la régionale devra continuer à travailler à la revendication, à la sensibilisation et offrir des services. Ce qui va changer, ce sont les priorités.

Parlant d'avenir, le doyen de la Faculté Saint-Jean, Jean Antoine Bour a parlé de l'avenir de l'enseignement post-secondaire francophone, à l'extérieur du Québec. La Faculté, dit-il, forme les futures générations francophones d'enseignants, de directeurs d'école, et autres professionnels «de façon à ce que les francophones soient bien représentés à tous les niveaux de la société». À son avis l'éducation est primordial pour l'avenir des francophones hors Québec. Il a d'ailleurs noté que pour la première fois, les dirigeants des institutions universitaires et collégiales francophones hors Québec se sont réunies pour discuter de l'avenir de ce secteur de la francophonie.

Enfin, l'assemblée annuelle a permis le renouvellement du conseil d'administration de la régionale. Mme Muguette Grenier (Secrétaire) et M. Dan Demers (Vice-président) sont venus se joindre aux autres membres de l'exécutif, soit l'autre vice-président, Deni Lorieau, le trésorier, Hector Poirier et la présidente, Christiane Spiers qui a été réélue. Au niveau des directeurs, Denis Girardin a gardé son poste et Bernard Douville a été nommé pour un autre deux ans. Bernadette Brault, Madeleine Mercier et Estelle Lord ont toutes été élues pour la première fois comme directrice de la régionale.

• Edmonton

Les priorités de la régionale: gestion scolaire, Centre communautaire et visibilité



Créer un quartier francophone, un festival culturel et un centre communautaire... de nombreux projets pour 1990.

par JACQUES BEAUPRE

Immédiatement après avoir été réélue présidente de la régionale d'Edmonton, Christiane Spiers a acceptée de faire le point sur les priorités pour 1990.

Elle pense qu'il faut commencer par rendre l'A.C.F.A. plus visible en instituant notamment un service d'accueil. Dans une ville aussi vaste qu'Edmonton,

(suite à la page 2...)

Racisme et bilinguisme

à lire en pages 2 et 3

Forum 90 permet aux membres

à lire en page 7

Le Congrès des libéraux provinciaux

à lire en page 14

SOMMAIRE

23/2

Au national...

• Ottawa

Le parlement réaffirme son appui au bilinguisme

A.P.F. - Après plusieurs jours d'intrigues politiques partisanes, les trois partis politiques ont adopté à l'unanimité une résolution réaffirmant l'engagement de la Chambre des communes à protéger, appuyer et promouvoir la dualité linguistique canadienne. En adoptant la résolution à l'unanimité, les députés n'ont pas eu à enregistrer leur vote individuellement.

«Le rejet des minorités va à l'encontre de la nature même du Canada. Quand la langue devient un motif d'exclusion et de crainte, il est temps pour tous les Canadiens et les Canadiennes qui aiment leur pays de parler haut et fort».

C'est ainsi que le premier ministre Brian Mulroney a ouvert le débat sur la motion déposée en Chambre par le gouvernement conservateur réaffirmant la dualité canadienne en prenant la défense des minorités, tout en rejetant l'intolérance qui se manifeste au pays.

«Il n'y a pas de place au Canada pour l'intolérance» a dit le premier ministre. Pour M. Mulroney, ce qui est en jeu présentement ce n'est ni le bilinguisme, ni son coût. «Il s'agit de la volonté des Canadiens anglophones et francophones de vivre ensemble dans un esprit de fraternité et de respect mutuel».

Pour M. Mulroney, il faut traiter les minorités de la même façon qu'on aimerait être traité si on se retrouvait comme citoyen dans une situation de minoritaire.

Brian Mulroney

M. Mulroney a insisté sur l'importance pour le Canada de posséder deux langues officielles. Alors que les Européens parlent jusqu'à cinq langues a-t-il ironisé, voilà que des Canadiens se disent défavorisés et veulent préserver l'intégrité d'une seule langue.

Faisant référence à l'adoption de la nouvelle Loi sur les langues officielles, M. Mulroney a déclaré que la vigueur des communautés minoritaires avait une importance critique, et qu'elle devait être favorisée si on voulait que celles-ci conservent leur vitalité partout au Canada.

La controverse entourant les droits des minorités n'est pas nouvelle selon le premier ministre. Il a donné comme exemples la fermeture des écoles catholiques au Manitoba en 1890, l'adoption du Règlement 17 en Ontario en 1912, et l'abolition par l'Alberta et la Saskatchewan en 1988 des droits linguistiques historiques des francophones. M. Mulroney n'a pu ici s'empêcher de faire un peu de partisânnerie en rejetant la faute de cette dernière bavure sur le dos de nul autre que... Wilfrid Laurier, Premier ministre libéral au début du siècle, qui «a décidé en 1905 que les droits linguistiques en Alberta et en Saskatchewan ne devaient pas être enchâssés dans la Constitution contrairement au Québec et au Manitoba». La Saskatchewan et l'Alberta sont, on le sait, deux provinces ayant à leur tête des gouvernements conservateurs.

Le leader de l'opposition libérale, Herb Gray, et le député néo-démocrate, Lorne Nystrom, ont ensuite pris la parole. Le chef du N.P.D., Audrey McLaughlin, était absente de ce débat qui devait initialement durer plusieurs jours.

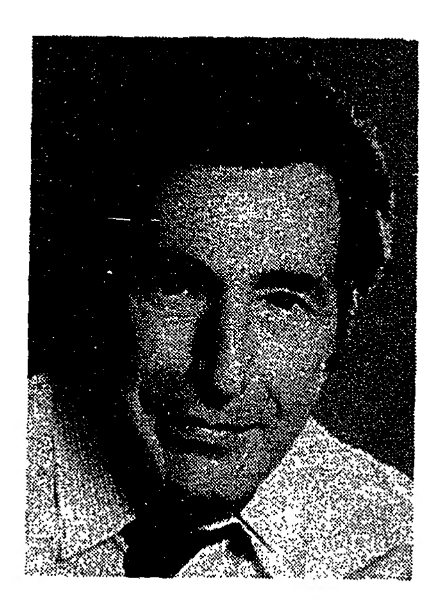
• Ottawa

Qui a peur du gros méchant loup?

A.P.F. - Malgré tous leurs bruyants efforts pour recruter des adhérents, les opposants à la dualité linguistique n'ont pas réussi de véritable percée au sein de la société canadienne, qui reste majoritairement favorable aux services gouvernementaux dans les deux langues officielles, estime le Commissaire aux langues officielles.

Devant l'agitation provoquée par la décision de certaines municipalités ontariennes de se déclarer unilingues, le Commissaire aux langues officielles, D'Iberville Fortier, a choisi de participer au débat à sa façon en diffusant immédiatement l'éditorial qui paraîtra dans le prochain numéro de Langue et Société, la revue trimestrielle du commissariat aux langues officielles.

«Qui a peur du gros méchant loup?», demande le commissaire dans le titre qui coiffe son éditorial. Alors que les Canadiens français sont de plus en plus inquiets de la montée de l'intolérance au pays depuis les événements de Sault-Sainte-Marie, M. Fortier s'en remet aux récents sondages, qui révèlent que la plupart des Canadiens semblent s'ouvrir davantage au pluralisme et à la tolérance. «Les études et les sondages ont constamment mis en évidence que l'opposition à la politique des langues officielles était très largement le fait des plus de soixante ans et des gens sans grande instruction». M. Fortier reconnait néanmoins que les mouvements d'opposition à la politique linguistique ont consolidé leurs organisations.



D'Iberville Fortier

Le commissaire estime enfin que les autorités gouvernementales, nommément les ministres et les députés, devraient se donner plus souvent la peine d'expliquer les tenants et les aboutissants de la politique linguistique. «La raison en est simple, en cette matière comme en toutes autres, les absents ont toujours torts».

• Alberta

L'A.C.F.A. poursuit son lobbying chez les candidats libéraux

par JACQUES BEAUPRÉ

La présidente de l'A.C.F.A., France Levasseur-Ouimet a rencontré la seule femme candidate à la chefferie du Parti libéral du Canada, Sheila Copps, le 11 février dernier. L'A.C.F.A. a déjà rencontré le candidat Paul Martin, en novembre 1989 et entend discuter avec Jean Chrétien au cours des prochaines semaines.

Ces rencontres, dit France Levasseur-Ouimet ont pour but d'aider les candidats «à connaître notre communauté et nous, à les connaître comme candidat. Faut en profiter pour leur expliquer qui on est, comment on vit et que c'est important que le fédéral nous aide».

Jean Chrétien et Sheila Copps apparaissent être les candidats ayant le plus de chance d'être élu chef du Parti libéral du Canada lors du congrès qui aura lieu à Calgary le 23 juin prochain.

À la fin de sa rencontre avec France Levasseur-Ouimet et Sheila Risbud qui représentait Francophonie jeunesse de l'Alberta, Sheila Copps semblait avoir bien compris la situation des Franco-Albertains. En un mot, dit-elle, la situation des Franco-Albertains «c'est la survivance linguistique et culturelle». L'éducation, à son avis est la principale priorité «parce que c'est un des outils qui est à la base de la survivance». La candidate libérale dit que le gouvernement fédéral a manqué de leadership lorsque l'Alberta a adopté la loi 60. Elle croit aussi que jamais le pays n'a été aussi divisé et ce, dit-elle, même si Brian Mulroney s'est présenté comme le champion de l'unité canadienne. Quant à ses chances de l'emporter dans la course à la chefferie libérale, elle dit qu'elle va essayer de convaincre les libéraux «que c'est moi qui a la capacité de bâtir les ponts et c'est moi qui a la capacité aussi de faire venir du nouveau monde dans le parti». À son avis, Jean Chrétien est le candidat du passé qui ne comprend pas la politique des années 90. Dans les années 70, croit Madame Copps le gouvernement Trudeau utilisait la force pour convaincre les provinces, cela croit-elle, ne peut plus fonctionner maintenant.

La F.F.H.Q. inquiète

La vague d'unilinguisme qui déferle présentement sur le pays pourrait forcer la Fédération des francophones hors Québec à réviser toute sa stratégie par rapport aux mouvements extrémistes qui font présentement la pluie et le beau temps. Le directeur général de la F.F.H.Q., Aurèle Thériault, qualifie de «très décevante» la montée des mouvements COR (Confederation of regions) et APEC (Alliance for the Preservation of English in Canada), et croit qu'on ne peut tout simplement plus fermer les yeux sur leurs actions comme par le passé. «Les répercussions de leurs interventions et fausses informations atteignent un point où on ne peut plus les ignorer. Il faut les confronter».

Du premier ministre Peterson, M. Thériault dira qu'il n'a pas fait beaucoup pour vendre aux anglophones de sa province la loi 8 sur les services en français. C'est parce qu'elles craignent que cette loi qui ne concerne que les services gouvernementaux provinciaux s'applique un jour à toutes les municipalités ontariennes, que des villes comme Sault-Sainte-Marie ont adopté des résolutions proclamant l'unilinguisme anglais sur leur territoire.

M. Thériault souhaite que le gouvernement fédéral entreprenne également une campagne d'information intensive sur les langues officielles. «Au Canada, analyse le directeur général de la F.F.H.Q., on a fait une campagne sur le multiculturalisme. Qu'est-ce qu'on a fait pour les langues officielles. Rien!» Ceci dit, le projet de résolution réaffirmant le principe de la dualité linguistique au pays, qui a été débattu à la Chambre des communes, est perçu par la F.F.H.Q. comme un geste important.

Priorités

(suite de la page 1)

un grand nombre de francophones ne savent même pas qu'il est possible de participer à des activités francophones. 1990 sera aussi l'année de la gestion scolaire et du Centre communautaire, croit Christiane Spiers. La Cour suprême du Canada, en rendant sa décision dans la cause Mahé-Bugnet, pourrait enfin ouvrir la porte à une véritable gestion des écoles françaises par les francophones. Du côté du Centre, dit-elle, «on va avoir des étapes concrètes». Le comité a déjà une bonne idée de ce que sera ce centre. Madame Spiers croit que le site du futur Centre communautaire sera choisi avant la fin de l'année. Au niveau culturel, elle pense qu'il faut réévaluer les activités de la régionale. «Je pense que les activités socio-culturelles, depuis quelques années, ont été un peu négligées...»

L'un des projets à étudier sera de voir s'il faut, et s'il est possible, de transformer la Cabane à Sucre en un festival culturel, comme le Festival des voyageurs, au Manitoba.

Enfin, la présidente entend poursuivre la politique de la dernière année, c'est à dire de tenter de répondre aux besoins des francophones de toutes origines et pas seulement dans le dossier éducation. L'éducation devrait quand même prendre le pas avec les démarches en cours pour l'ouverture d'une école française non confessionnelle. Mais, de l'avis de Madame Spiers, «il est important de regarder d'autres facettes de la vie de notre communauté».

À la 3...

• Ottawa

L'A.C.F.O. fait appel à la solidarité et lance un S.O.S.

A.P.F. - Face à la vague d'intolérance linguistique qui déferle sur la province, l'Association canadienne-française de l'Ontario a décidé de créer un fonds de solidarité qui permettra aux francophones de Sault-Sainte-Marie et des autres municipalités ontariennes touchées par la crise de se défendre contre le mouvement d'unilinguisme.

C'est un véritable appel à la solidarité de tous les Canadiens de bonne volonté, francophones comme anglophnes, que l'A.C.F.O. lance dans le cadre d'une campagne nationale de levée de fonds auprès de différents organismes et de municipalités canadiennes, et même québécoises.

Les fonds recueillis seront d'abord consacrés à la lutte que mène les francophones de Sault-Sainte-Marie. Depuis la résolution du conseil municipal décrétant l'unilinguisme sur son territoire, le centre francophone de Sault-Sainte-Marie a tant bien que mal tenté d'organiser une riposte avec les ressources humaines et financières disponibles.

L'A.C.F.O. entend inviter des journaux anglophones et francophones, dont les journaux membres de l'Association de la presse francophone, à publier gratuitement une annonce invitant les lecteurs à contribuer au Fonds de solidarité.

«Non seulement l'A.C.F.O. encourage-t-elle les citoyennes et les citoyens, organismes et entreprises des quatres coins du Canada de contribuer au Fonds de solidarité, elle les encourage à participer à «Faisons le Canada», une campagne nationale de lettres d'appui», déclare Rolande Soucie, présidente de l'A.C.F.O.

Orchestrée par le centre francophone de Sault-Sainte-Marie, la campagne «Faisons le Canada» est décrite comme étant «une tentative ultime pour contrer un phénomène que nous jugeons hautement nocif pour la société canadienne».

D'une durée de quatre semaines et se terminant le 2 mars, la campagne a pour but de recueillir le maximum de lettres d'appui, qui seront ensuite déposées au conseil municipal de Sault-Sainte-Marie. Les Canadiens sont invités à signer un message qui demande au conseil municipal de révoquer sa déclaration d'unilinguisme adoptée le lundi 29 janvier dernier «par respect pour les droits des minorités et pour renforcer l'harmonie et l'égalité entre les deux peuples fondateurs».

Dans une déclaration, les citoyens francophones de Sault-Sainte-Marie qualifient la résolution adoptée par le conseil municipal «d'attaque déplorable contre les représentants d'un des deux peuples fondateurs» et «l'expression d'une intolérance linguistique inacceptable et inconcevable... qui pourrait avoir pour conséquence ultime de rayer de la carte la communauté francophone de Sault-Sainte-Marie».

Selon le recensement de 1986, la population de langue française de Sault-Sainte-Marie ne représente déjà plus que 3.6% de la population totale de cette ville qui compte un peu plus de 80,000 habitants. Il y aurait, au grand maximum, 4,180 citoyens dans cette ville ayant le français comme langue maternelle. De ce nombre, 840 seulement parlerait encore le français à la maison.

La Société des acadiens et des acadiennes du Nouveau-Brunswick a déjà fait parvenir une lettre de protestation au maire Joseph Fratesi. Pour la SAANB, le geste posé par les élus municipaux est non seulement un message d'intolérance, mais également «un affront à la population canadienne, citoyens d'un pays bilingue». On craint également que le mal se répande au Nouveau-Brunswick. À ce jour cependant, seule la municipalité de Doaktown a ouvertement manifesté l'intention de suivre l'exemple de Sault-Sainte-Marie.

L'Association canadienne-française de l'Alberta estime pour sa part que le geste posé par le premier ministre albertain Don Getty en 1988, c'est-à-dire l'adoption de la loi 60 décrétant l'unilinguisme anglais, était un signe avant-coureur «du cancer qui aujourd'hui ronge le Canada».

Visiblement frustrée de la relative indifférence des Canadiens à l'époque au lendemain de l'adoption de cette loi 60, l'A.C.F.A. ne manque pas de rappeler que le Canada n'en serait pas là aujourd'hui si plus de Canadiens et de politiciens s'étaient tenus debout en 1988. «Sault-Sainte-Marie ne ferait pas l'histoire aujourd'hui. C'est en Alberta et en Saskatchewan qu'on a cru tout d'abord pouvoir étouffer le fait français», lit on dans un communiqué émis par l'A.C.F.A.

• Ontario

Les maires du nord-est se prononcent du bout des lèvres

par CLAUDE BOUCHER

A.P.F. - Réagissant à la prise de position de la ville de Sault-Sainte-Marie qui a récemment décrété l'unilinguisme sur son territoire, les maires d'une douzaine de municipalités du nord-est de l'Ontario ont demandé au gouvernement provincial l'assurance que l'apport de services en français ne devienne pas un fardeau financier pour les villes.

Réunis le 10 février à Cochrane, les membres de l'Association des municipalités du nord-est de l'Ontario (A.M.N.E.O.) se sont déclarés inquiets devant la montée de l'intolérance linguistique qui se manifeste à Sault-Sainte-Marie ainsi que dans d'autres villes de la province.

Les francophones comptent pour la moitié de la population des villes représentées par l'A.M.N.E.O.

Des décisions qui, de l'avis du maire Gilles Gagnon de Hearst, seraient illégales. «Les municipalités ne peuvent pas passer aucune loi sans que le Municipal Act nous donne le droit. Si c'est pas dans le Municipal Act, je me demande si cette décision-là (Sault-Sainte-Marie) n'est pas ultra vires».

La résolution du maire Ted Jewell de Kapuskasing et du préfet de Black River-Matheson, Pierrette Blok, demande également au gouvernement Peterson d'aller expliquer la Loi 8 aux municipalités qui en font la demande.

De plus, l'A.M.N.E.O. a pris bien soin de ne pas prendre position sur la résolution de Sault-Sainte-Marie: l'association «ne condamne, ni n'appuie de telles déclarations». Le maire Jewell explique: «c'est une affaire d'ordre provincial, et laissons les se débrouiller avec ça».

LES MUNICIPALITES SE PRONONCENT CONTRE DES SANCTIONS ECONOMIQUES

D'autres part, les édiles municipaux ont battu par une faible marge une résolution présenté par la ville de Hearst qui demandait à Sault-Sainte-Marie de reconsidérer sa décision sous peine de sanctions économiques.

Le 2 février dernier, la ville de Hearts adoptait une résolution qui demandait l'arrêt de toute la décentralisation des services gouvernementaux vers Sault-Sainte-Marie, si cette ville ne revenait pas sur la décision controversée du 29 janvier.

Présents à la réunion, le député fédéral Réginald Bélair et le député et ministre provincial René Fontine ont chacun de leur côté déploré le geste de Sault-Sainte-Marie.

Le ministre Fontaine a admis que le gouvernement provincial n'avait pas suffisamment expliqué les implications de la Loi 8 à la population anglophone.

Pour le député fédéral de Cochrane Supérieur, Réginald Bélair, il semble évident que l'accord du lac Meech ainsi que la loi 178 au Québec ont envenimé le débat et, dans une certaine mesure amené des municipalités à réaffirmer leur statut unilingue.

• Ottawa

Selon Gerry Weiner, le fédéral fait son travail pour les minorités

A.P.F. - «Le gouvernement fédéral a constamment montré, par des actions tangibles et concrètes, son engagement envers les minorités linguistiques au pays».

Le secrétaire d'État du Canada, Gerry Weiner, a choisi de répondre par écrit aux récentes critiques du premier ministre de l'Ontario, qui a qualifié «d'inacceptable et dégueulasse» l'attitude adoptée par le gouvernement fédéral dans le dossier des droits linguistiques des minorités. Face à la crise qui secoue sa province, M. Peterson avait accusé le gouvernement Mulroney d'abdiquer ses responsabilités face aux minorités. M. Weiner a décidé de lui rafraîchir la mémoire.



Gerry Weiner

M. Weiner rappelle l'adoption de la nouvelle Loi sur les langues officielles adoptée en 1988 dont les dispositions, dit-il, proclament l'engagement du gouvernement fédéral en ce qui a trait à l'aide aux minorités linguistiques et la promotion des deux langues officielles. Il souligne ensuite les ententes signées avec les dix provinces et les deux territoires pour l'enseignement dans la langue de la minorité, et les accords passés avec plusieurs provinces «dont la vôtre» pour la promotion des langues officielles. Le fédéral ajoute-t-il plus loin dans sa lettre, a dépensé en Ontario 60 millions en 1988-89 pour l'enseignement en français. Il dépensera 50 millions pour la construction du premier collège communautaire francophone, et versera 15 millions en cinq ans pour la chaîne de télévision française TV Ontario.

M. Weiner ne se contente pas de défendre le travail de son ministère en Ontario. Il rappelle au passage l'entente de 63 millions signée avec la Saskatchewan en juin 1988 pour les services en français et la signature d'une entente auxiliaire dans le domaine de l'éducation. Même chose au Québec, dit-il, alors que le fédéral vient tout juste de signer une entente de 328 millions pour favoriser l'enseignement en anglais. M. Weiner n'a toutefois rien de nouveau à annoncer à M. Peterson en ce qui a trait à la signature d'une entente similaire avec la province de l'Alberta pour favoriser l'enseignement du français. «Les pourparlers se poursuivent».

LA SEMAINE PROCHAINE

Reportage de l'assemblée annuelle de la régionale de l'A.C.F.A. de Plamondon

La F.F.H.Q. déclare la guerre à l'APEC et au CoR

La F.F.H.Q. (Fédération des francophones hors Québec) a décidé de faire face à l'APEC (Alliance for the Preservation of English Canada) et au CoR (Confederation of Regions) qui, par leurs allégations mensongères sont en train de mettre le pays dans une situation catastrophique. Si on attend des réactions énergiques de la part des premiers ministres provinciaux et en particulier celles de Messieurs Mulroney et Peterson on attendra très longtemps: il ne faut pas trop brasser la cage, n'est-ce pas messieurs, réélection oblige.

Que la F.F.H.Q. parte en guerre contre ces personnes qui propagent le mensonge, la haine, la discrimination, la division, voilà un geste positif que nous appuyons sans réserve. Il faut agir vite car ces groupes ont une bonne longueur d'avance sur nous.

Il faut enrégimenter tous les alliés qui peuvent nous aider dans cette lutte à finir contre les ennemis de l'unité nationale. Il faut aller chercher non seulement le Conseil ethnoculturel canadien, Canadian Parents for French, la Fédération canadienne des municipalités, mais aussi et surtout Alliance-Québec qui se doit de sortir de son mutisme pour dire aux anglophones du Canada, et à ces fanatiques, comme l'a si bien fait et assez clairement d'ailleurs, une autre association anglophone du Québec, qu'ils sont très bien traités et vivent très bien dans la province de Québec disposant de tous les services dont ils ont besoin: écoles, hôpitaux, stations de radio et télévision, universités, etc.

Alliance-Québec n'a pas d'autre choix que d'embarquer dans le jeu, pour dénoncer à la face du monde une situation qui, si elle devait s'envenimer encore plus et si l'Accord du Lac Meech n'était pas signé, ferait que ce sont les anglophones du Québec qui perdraient le plus dans tout cela et ils n'y tiennent probablement pas. Ils ne tiennent pas à perdre ce qu'ils ont déjà. Ce n'est quand même pas la Loi 178 qui fait des anglophones du Québec des personnes de deuxième classe. Il ne faut quand même pas charrier. Présentement, ce sont les francophones hors Québec qui sont des citoyens de deuxième classe n'ayant aucun droit, aucun moyen de protéger leur langue et leur culture dans un pays que l'on dit tolérant et démocratique.

Éditorial

La F.F.H.Q. devra être très bien documentée pour faire face à des fanatiques qui n'ont que du venin à cracher. Et, à la guerre comme à la guerre, il faut commencer par défier et ébranler les chefs de file de ces groupes comme le fondateur de l'APEC Ron Leitch, un avocat à la retraite, qui, selon des études sérieuses, ont démontré qu'il entraîne derrière lui des personnes peu instruites, de plus de soixante ans, anglophones pour la plupart, mal renseignées sur la situation, des anciens militaires à la retraite et des descendants d'Orangistes de la région de Kingston en Ontario, qui voient toujours la Reine et la Couronne britannique dans leur soupe, ne réalisant pas qu'ils sont au Canada et non en Angleterre.

À l'assaut! Une levée de boucliers contre ces chefs de file fanatiques est le seul moyen pour faire réaliser aux personnes qui militent dans ces deux associations qu'elles sont manipulées par des citoyens sans scrupule dont le seul but est de déstabiliser le pays. Il y en a qui refusent d'évoluer. La bataille des Plaines d'Abraham est terminée depuis longtemps.

Quand on entend M. Leitch dire qu'en l'an 2000, le Canada sera gouverné par un French Power, par la minorité francophone qui anéantira les anglophones du Canada, si l'APEC ne fait rien pour arrêter la montée du bilinguisme, on voit à qui on a affaire. C'est incroyable. On peut répondre à M. Leitch, que nous ne sommes pas en Afrique du Sud et que la minorité n'a jamais eu et n'a aucunement l'intention de prendre le pouvoir à Ottawa. Il est inconcevable qu'une personne aussi instruite que M. Leitch s'amuse à déformer la vérité et manque d'honnêteté envers ses concitoyens. Nous souhaitons qu'il cesse de s'énerver et d'énerver les autres inutilement, qu'il cesse de mettre sa santé en danger en pensant à des idées négatives qui ne peuvent que lui être éventuellement néfastes et qu'il pense plutôt à jouir d'une belle retraite dans un pays, le Canada, qui est le plus beau, le plus envié, le plus recherché par les immigrants et qu'il faut garder comme tel. N'oubliez pas, M. Leitch, que la vérité finit toujours par triompher.

PIERRE BRAULT

Commentaire

Les Libéraux se cherchent...

Le congrès d'orientation du Parti libéral de l'Alberta a été une belle démonstration de l'importante remontée de la popularité de ce parti. Sept cent libéraux réunis dans une même salle pour discuter des politiques de leur parti, en Alberta, ça ne c'était pas vu de mémoire d'homme et de femme. C'est tout de même pas mal pour un parti qui, comme le veut la blague bien connue, avait tellement peu de membres qu'il pouvait organiser ses congrès dans une boîte téléphonique. Le Parti libéral a le vent dans les voiles, c'est à tout le moins ce qu'on voudrait nous faire croire. Pour les Franco-Albertains cela est d'autant plus important que les libéraux continuent d'être le parti le plus populaire parmi les francophones.

Mais, le bel exemple d'unité d'avant-gardisme (en évitant à tout prix d'être perçu comme étant «de gauche»), de parti responsable au plan financier est un peu surfait. Certes, les libéraux ont adopté plusieurs résolutions très valables pour améliorer les soins de santé, l'éducation, les finances du gouvernement. Mais le parti s'est aussi assuré tout au long de la fin de semaine d'éviter toutes les questions les plus controversées, à l'exception notable d'une résolution de principe en faveur du bilinguisme et du multiculturalisme, adoptée à l'unanimité, en fin de congrès.

Mon impression première lors de ce congrès c'est que les stratèges du parti ont voulu éviter à tout prix la controverse, en mettant de côté des questions qui pourraient obliger les membres à vraiment prendre position comme celles sur les écoles françaises, la prostitution ou encore un meilleur partage du financement scolaire pour les régions rurales. Certes, le Parti libéral est au milieu de l'échiquier politique et il veut y rester. C'est un choix aussi valable qu'un autre. Il faudrait cependant que le parti choisisse le drapeau qu'il veut porter, qu'il fasse connaître ses positions bien haut et fort. Autrement, on pourrait bien se retrouver avec un parti sans saveur, sans positions claires qui laissera les autres partis se battre en espérant pouvoir se glisser entre eux vainqueur lors des prochaines élections.

Jacques Beaupré

Les opinions émises dans cette chronique sont l'unique responsabilité des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de la direction du journal.



Aux Francophones de Saint-Albert

Les origines de la francophonie de Saint-Albert remontent à 1861 avec la venue du Père Albert Lacombe, O.M.I. Qui étaient ces pionniers? Ils étaient des bâtisseurs courageux, des visionnaires déterminés à s'établir et créer un avenir pour leurs familles et leurs descendants.

Regardez au haut de la colline de Saint-Albert et vous y verrez tout d'abord la statue du grand visionnaire lui-même: le Père Lacombe. Sûrement, ce brave missionnaire doit être fier de voir tous les développements communautaires qui existent aujourd'hui à Saint-Albert en 1990.

Cependant, le destin veut que les descendants de ce peuple fondateur, soient encore une fois, depuis la fin des années 1960, réduits à l'état de pionniers.

Ces pionniers des temps modernes ont encore le désir de survivre. Ils sont déterminés à établir un centre qui abritera un lieu de prière, un lieu de rencontre où les jeunes de tout âge pourront se réunir.

Présentement, la communauté francophone se réunit tous les dimanches pour la messe dominicale, à la chapelle Connelly-McKinley. Soit dit en passant, les francophones sont très reconnaissants envers cette maison qui les abrite très généreusement d'une façon temporaire.

Êtes-vous francophones? Cherchez-vous un groupe de personnes qui ont une vision de survivre dans cet océan anglophone?

Si oui, venez vous joindre, au nombre toujours croissant, pour la messe dominicale de 10h.

Où? La chapelle Connelly-McKinley à Saint-Albert.

Comme les pionniers fondateurs de Saint-Albert, nous sommes un peuple qui refuse de mourir avec une vision pour demain.

«Tout est possible aux courageux, c'est là le voeux de nos aïeux».

Élise Déry
Edmonton, Alberta

Éducation sexuelle

Je vous écris pour exprimer mes opinions sur l'éducation sexuelle dans les écoles catholiques.

Présentement, les professeurs nous enseignent l'éducation sexuelle mais ils nous disent rien d'important. Dans les classes, ils nous parlent des maladies transmises sexuellement et des parties de nos corps. Nous sommes en dixième année, ne pensez-vous pas qu'on connait cela déjà?

Une autre chose qu'ils nous disent est de rien faire sexuellement avec quelqu'un d'un autre sexe. Parce que si tu fais quelque chose tu peux tomber enceinte. Mais ils ne nous disent rien de la contraception. C'est cela que nous voulons apprendre le plus. Parce que nous savons que cela nous aiderait beaucoup plus.

Ils devraient prendre le temps dans les classes de parler de la contraception et non pas des maladies et des parties de nos corps. Il y a de plus en plus d'influence sexuelle dans le monde aujourd'hui et je pense que les jeunes devraient être préparés.

Rachelle Van Brabant
École Notre-Dame
Bonnyville, Alberta

Support économique local

Comme citoyen d'une petite ville et membre d'une famille d'entrepreneurs, j'aimerais présenter mon opinion sur le support économique local.

Les grandes villes sont très souvent, les premiers choix comme marché, car la sélection et la compétition se présentent de façon très efficace. En tous cas, je crois que les populations des communautés devraient prendre en considération la sélection offerte dans leur propre ville.

Les petites municipalités devraient ou encore doivent fonctionner comme un organisme. Le marché dépend de ses citoyens locaux, alors je souhaiterais qu'ils supportent le marché de leur communauté.

Veuillez agréez Monsieur le rédacteur en chef, mes sentiments les meilleurs.

Greg Sylvestre
École Notre-Dame
Bonnyville, Alberta

Pensée de la semaine...

Mieux vaut essuyer une larme de pauvre que d'obtenir cent sourires de ministre

(Proverbe chinois)



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.

APF Association de la Presse francophone

Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Journaliste: Jacques Beaupré
Correspondant national: Yves Lusignan
Mise en page: Michel Raymond
Photocomposition: Denise Lamoureux

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581

Abonnement d'un an: 15$ - Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton, Alberta.

Nouvelles régionales

• Saint-Paul

14e Stage folklorique provincial organisé par la troupe «Les Blés d'Or»

par FRANCINE BRISEBOIS

C'est en fin de semaine des 2, 3 et 4 février 1990, que La Société Les Blés d'Or a tenu son 14e stage folklorique provincial au Centre culturel de Saint-Paul.

Plus de 85 participants ont participé à cinq différents ateliers, soit la danse enfantine (Monique Benoît), danse canadienne (Mario Boucher), gigue avancée (Normand Legault), gigue intermédiaire (Ian Kirk) et violon traditionnel (Lisa Orstein). Ils sont venus de tous les coins de la province, du Manitoba, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique pour y puiser de nouvelles idées, de nouveaux pas. Ces ateliers ont été donnés par des professionnels de la danse folklorique du Québec et du Manitoba et les participants à ce stage ont grandement bénéficié de leur expertise, une fois de plus.

Le tout s'est couronné par un spectacle de variété samedi soir où tous les groupes ont présenté un numéro. On y retrouvait entre autre: Les Tourbillons (Saint-Paul), Les Danseurs du Pacifique (Vancouver, C.-B.), La Ribambelle (Saskatoon, Sask.), Les Danseurs de la Rivière Rouge (St-Boniface, Man.), Normand Legault, instructeur de l'atelier «gigue avancée» a démontré son agileté par une gigue jouée au violon par Lisa Orstein, violonniste réputée au Canada, ainsi que Ian Kirk, instructeur de l'atelier «gigue intermédiaire». Au programme on y retrouvait aussi la troupe de chez-nous «Les Blés d'Or». La foule a doublement apprécié cette soirée d'animation de danses canadiennes par les instructeurs des ateliers. Jeunes et moins jeunes ont refait le plein d'énergie dans une ambiance à caractère francophone. La musique était interprétée par Lisa Orstein, Normand Legault et Mario Boucher.



Les danseurs de la Rivière (Saint-Boniface, Manitoba) dans un pot-pourri de gigues.



L'ensemble folklorique Les Blé d'Or dans la danse dite Les saluts. De g. à d.: Aurèle Malo, Annette Croteau, Charles Salomon et Hubert Landry.

Voici quelques commentaires recueillis.
- «C'était une soirée très le «fun».
- «L'initiation des nouveaux participants était une excellente idée».
- «J'ai bien aimé ma soirée avec vous! C'était parfait!»
- «L'organisation de la fin de semaine était excellente».
- «Ça passe trop vite».
- «Très bons profs!».
- «Lisa était vraiment excellente!» (atelier de violon)
- «Fun, fun, fun!»

Les membres de La Société Les Blés d'Or se disent très satisfaits des résultats obtenus et vous donnent rendez-vous l'année prochaine!

Et que la danse continue!

• Plamondon

Inauguration du nouvel Agriplex

par RAYMONDE M. MÉNARD

Suivant les mots de bienvenue du maître de cérémonie, M. Laurier Amiot, Philip et Susette Ménard ont procédé à la première partie de l'ouverture officielle en chantant le Ô Canada dans les deux langues officielles. C'était le 28 janvier.

La président de la Société d'agriculture, M. Robert Richard donna un compte rendu de tous les aspects du développement de ce projet. Le village de Plamondon avait reçu de l'argent de l'Improvement District n° 18. Suivant une consultation dans la région, il avait été établi qu'un aréna était une très grande priorité de la communauté du district. La Société a reçu plusieurs subventions notamment d'Alberta Agriculture, de I.D. 18 sud, du ministère des Parcs et des Loisirs et de Recreation Parks and Wildlife Foundation.

Après le rapport de Robert Richard, cinq personnes ont été reconnues pour leur dévouement spécial au projet. Roger Gauthier, Sophie Plamondon, Larry Amiot, Robert Richard et Bill Schoellenberg se sont vu remettre une plaque soulignant leur contribution.

Plus de 160 personnes ont également fait des dons d'argent et ils ont tous été nommés. Les deux plus gros dons sont venus du village de Charron et du comité du 75e anniversaire. Les gens de Charron ont vendu du terrain qui avait été réservé pour une salle, ils ont décidé d'en faire un don de 10 000 $, alors que le comité du 75e anniversaire a versé la somme de 5 167,85 $. En reconnaissance de tout le travail accompli par presque 150 bénévoles, de belles plaques à leur nom seront installées dans l'entrée principale de l'aréna.

Les invités spéciaux pour la cérémonie étaient Mike Cardinal, Député provincial, Deborah Grey, Députée fédérale, Tom Lett et Lucien Bourassa, Représentants de Improvement District 18, Léo Piquette, ancien député de la circonscription d'Athabasca-Lac La Biche et Elaine Gauthier, Mairesse de Plamondon.



Ça fait longtemps que le résidents de la région de Plamondon attendaient leur aréna-Agriplex. C'est en grand nombre et avec plusieurs invités qu'ils sont venus en souligner l'ouverture.

(Photo Raymonde Ménard)

Robert Richard et Tom Lett ont eu l'honneur de couper le ruban qui marqua officiellement l'ouverture de l'aréna. Le nom du complexe sera Plamondon et/and District Agriplex. Le nom a été choisi parmi les 40 suggestions reçues dans le cadre du concours «Nommez l'aréna».

En mémoire d'Allan Gauthier et de Lance Wilkilson leurs chandails ont été retirés et sont maintenant suspendus dans le foyer du nouvel aréna. Aussi en mémoire de son garçon, Mme Laura Kinney a présenté un trophée qui sera remis au hockey mineur.

Le tout c'est très bien déroulé, même si certains gens étaient presque transis de froid. Les spectateurs ont aussi aimé une présentation de patinage artistique et plusieurs joutes de hockey où les équipes locales ont très bien fait.

L'histoire des Oblats dans l'Ouest

FÉVRIER

18	19	20	21	22	23	24
1857 NAISSANCE DE J H PICARD A SAINT-JEAN DE MATHA, QC	1926 INCENDIE DE L'ECOLE INDIENNE DE L'ILE A LA CROSSE, SASK.		1986 DECES DU PERE EMERIC DROUIN OMI	1965 DECES DU FRERE DEMENICO BORGHESE OMI	1931 CONSECRATION DE MGR ARSENE TURQUETIL, OMI (BAIE D'HUDSON)	

• Lethbridge

Une école française dans l'extrême-sud de la province?

par MIREILLE CLOUTIER

Suite à un sondage effectué auprès des membres de l'A.C.F.A. de Lethbridge, les parents de 33 enfants d'âge scolaire seraient intéressés à inscrire leurs enfants à une école française.

Comme démarche préliminaire, les membres du comité de parents ont jugé nécessaire de faire parvenir un sondage d'opinion aux commissaires des conseils scolaires public et séparé.

Les résultats de ce sondage ont révélé un environnement difficile car la majorité des commissaires ne sont pas favorables à la création d'une école française. Plusieurs doutent qu'il y ait assez d'enfants francophones.

Ce comité de parents, formé en mai 89, est composé de douze membres et en est à sensibiliser la population francophone des environs de Lethbridge. Suite à une première ronde, onze enfants fréquenteraient les services préscolaires. Neuf le premier cycle, quatre le deuxième cycle, sept seraient au niveau intermédiaire et deux au niveau avancé.

La plupart des commissaires élus des deux conseils scolaires ont reconnu le principe de l'article 23 pour l'éducation française. Cependant, ils ne voient pas la nécessité d'établir une école distincte à Lethbridge, en plus de demander un nombre minimum de douze à quinze enfants par classe.

Suite à toutes ces informations, les membres du comité de parents poursuivent leurs démarches sachant qu'à l'intérieur d'un périmètre de 50 km, ayant comme centre la ville de Lethbridge, cent quarante-sept enfants pourraient profiter d'une éducation française!

• Centralta

Les «Voix Argentées» sont à la recherche d'un maître de chant



Première rangée de g. à d.: Delia Fortier, Suzanne Giguère, Cheryl Cloutier, Maria Laframboise, Sister Belley, Fabiola Hunting. Deuxième rangée de g. à d.: Elizabeth Houle, Lucia Montpetit, Blanche Regimbald, Eva Theberge, Pamela Gregg, Della Piquette, Claire-Yvonne Keane, Valerie Allen, Octavia Cloutier, Raymond Tremblay, Paul Belley.

L'idée de former un groupe de chanteurs pour les membres d'âge d'or a été proposée à une réunion mensuelle du Club 60 Roses à Legal en 1985. Il y avait plusieurs membres qui démontraient de l'intérêt dans un tel groupe et après la première réunion où il y avait dix à douze personnes présentes, l'idée est devenue une chose concrète et le groupe nommé «Les Voix Argentées» naquit.

Un comité qui était composé d'une présidente, Mme O. Cloutier, d'une vice-présidente/secrétaire, Mme F. Hunting et d'une trésorière, Sr. Belley fut élu. Le comité appliqua pour de l'aide financière sous forme d'un octroi fédérale du programme «New Horizons». Immédiatement après cela, les pratiques sous la direction de Paul Belley ont commencé. Après trois ou quatre mois «Les Voix Argentées» étaient prêtes à chanter à l'extérieur. Avec un répertoire de chant en français et en anglais, ils ont procuré beaucoup de plaisir à tous ceux qu'ils ont visités. Avec le temps, ils ont même appris une chanson ukrainienne. Après avoir reçu un octroi du gouvernement, les dames se sont faites faire des costumes identiques, des robes en satin bleu. A ce moment-là le groupe comptait quatorze membres et une organiste.

La première compétition a eu lieu à Bruderheim à un festival du printemps où il y avait environ 500 membres d'âge d'or qui participaient à cette compétition de chants. «Les Voix Argentées» continuèrent leur carrière. Ils participèrent à une compétition à l'auditorium du Jubilee. Là ils gagnèrent la première place dans la catégorie novice. Dans les années qui suivirent le groupe fit plusieurs présentations dans différentes communautés dans les environs de Legal, Morinville, Westlock et Saint-albert.

Au cours des années, les membres de «Les Voix Argentées» ont changé mais jusqu'à date le nombre de membres est toujours demeuré stable. C'est une organisation qui apporte beaucoup de bonheur à ceux qui y participe et à ceux qui l'entende.

Le groupe est présentement inactif et à la recherche d'un directeur/directrice de chant.

• Fort McMurray

Forum 90 permet aux membres de la régionale de s'exprimer et d'apporter de nouvelles idées

par CAROLE-MONICA ROY

Le 4 février dernier, l'A.C.F.A. régionale de Fort McMurray était à organiser une rencontre avec ses membres. Sous le thème de «Forum 90», cette rencontre, suivie d'un conseil consultatif, se divisait en trois différents ateliers, répartis comme suit: secteur Communautaire, secteur Jeunesse, secteur Éducation. Ces ateliers ont été animés par des personnes ressources et tous les participants ont été en mesure d'émettre leurs opinions sur les différents sujets traités.

Pour faire un compte rendu de cette activité, voici un résumé de chacun des ateliers en commençant par le secteur Communication, qui regroupait les dossiers information, politique et économique. Au cours de l'atelier se rapportant à la communication, Madame Lyne Lemieux, Directrice-adjointe information/politique - A.C.F.A. provinciale, nous a sensibilisé, à même un bref historique, sur l'aspect francophone en Alberta. Une démystification du dossier «Opération survie» a intéressé tous les participants et ils ont été en mesure de réaliser l'importance de ce dernier. La deuxième tranche de cet atelier se rapportait au développement économique et était animé par Madame Geneviève Moquin, Directrice-adjointe en développement économique - A.C.F.A. provinciale. Suite à une vue d'ensemble de ce qui s'est fait en Alberta, Madame Moquin a sensibilisé son auditoire aux divers avantages qu'offrent le secteur économique à toute la population franco-albertaine. Elle nous précise «ce n'est pas péché de faire de l'argent mais... c'est la manière de la dépenser...» Sous cette note humoristique se terminait cette brève rencontre.

En ce qui concerne l'atelier se rapportant au secteur Jeunesse, Pierre Bergeron, Marcel Tellier ainsi que Sylvie Francoeur étaient les représentants officiels de Francophonie jeunesse de l'Alberta, mieux connu sous le nom de F.J.A. Monsieur Bergeron a vraiment su impressionner les jeunes adolescents présents à cet atelier. Une vue d'ensemble des différentes activités offertes par F.J.A. était des plus intéressantes. De plus, chacun des trois représentants a fait ressortir les raisons pour être membre de F.J.A. Ils ont sensibilisés les jeunes aux différents types d'émotions vécues par les adolescents et à l'importance de les regrouper afin de les aider à s'épanouir, à s'affirmer et à développer leur potentiel. Monsieur Bergeron a terminé l'atelier en invitant tous les jeunes francophones de la région à venir assister à leur assemblée annuelle qui aura lieu les 2 et 3 mars prochain à Edmonton.

Compte tenu que 1990 est l'année internationale de l'alphabétisation, l'A.C.F.A. régionale de Fort McMurray a décidé d'inviter Monsieur Germain Desaulniers, Président du Centre de l'Éducation permanente du Nord-Est, afin qu'il nous fournisse de plus amples renseignements sur ce dossier.

C'est à même l'atelier portant sur l'éducation que Monsieur Desaulniers a étonné bien des gens en leur mentionnant qu'il existe des analphabètes en Alberta. Chacun des participants à cet atelier a démontré un intérêt marqué face à ce problème qui, dans le fond, n'a plus sa raison d'être dans une société comme la nôtre, où tout est axé sur la communication. Monsieur Desaulniers a présenté les différents progrès qui se sont opérés dans ce domaine, soit par la mise sur pied de comités, de programmes de sensibilisation, de concepts éducatifs adéquats pour tous ceux et celles qui sont aux prises avec ce problème. Il a terminé en nous mentionnant que «ce n'est pas un déshonneur d'être analphabète mais plutôt un manque dans leur éducation et dont ils ne sont pas responsables».

À la fin de ces ateliers, les discussions étaient ouvertes et chacun des participants a apprécié échanger devant une bonne tasse de café! Suite à cela, le président de l'A.C.F.A. régionale, Monsieur Roland Péru, a présidé le Conseil consultatif. Ce dernier est le troisième à avoir lieu dans la régionale et permet aux membres de s'exprimer et d'apporter de nouvelles idées. Une proposition d'établir un comité régional de F.J.A. a été formulé par les jeunes de Fort McMurray. Les participants ont eu l'occasion de discuter sur différents sujets et à la fin du Conseil, ils ont poursuivi leurs pourparlers devant une dégustation de vin et fromage. Cet après-midi du 4 février dernier fût des plus intéressantes et constructives. Il reste à espérer qu'une prochaine rencontre ayant la même formule se produira bientôt ! Qui sait... peut-être auront nous droit à un nouveau forum au mois de mai... À surveiller!

Arts et spectacles

• Edmonton

Un public peu enthousiaste au spectacle de Gabrielle Bujold

par ANDRÉ FRADETTE

Après trois ans au Québec où sa carrière a pris de l'ampleur, Gabrielle Bujold, originaire de Falher, est revenue à Edmonton présenter un spectacle «chaud», digne d'une chanteuse de métier, caractérisé par la précision et par le souci de donner généreusement à la salle une bonne dose de rythme et de chaleur vocale tant de la part de la vedette que de la choriste appréciée de tout le monte. Un spectacle à point donc (celui de 22h) qui était diffusé en direct dans la province sur les ondes de la radio de CHFA, de 22h à 23h, dans le cadre de l'émission Prochaine vague.

Gabrielle et ses musiciens ont mis le paquet pour rendre les chansons vivantes et entraînantes le plus possible; toutefois, le public n'a pas réagi pour autant avec beaucoup d'enthousiasme.

Des chansons de son premier microsillon, «Seule à rêver», se sont succédées les unes après les autres, entrecoupées ça et là de nouvelles chansons qui feront partie de son deuxième, maintenant en préparation. Comme elle l'a affirmée entre deux chansons, ce dernier sera enregistré à Edmonton, ajoutant aussi que rien n'empêche de produire un microsillon de qualité ici. Elle en a profité pour rappelé ses origines franco-albertaines dont elle est très fière et pour rester dans la même veine elle a complimenté son auditoire du fait qu'il parle les deux langues officielles, car Gabrielle croit en un Canada bilingue et que le français constitue un apport culturel essentiel au pays.

Le spectacle a été suivi d'un rappel. Après, nous avons demandé à quelques personnes dans la salle leurs impressions sur ce qu'ils venaient de voir. M. Henri Lemire de Bonnyville: «Il y avait de belles chansons. (Vu la qualité du show), ce n'est pas étonnant qu'elle ait tant de succès au Québec. Elle a parcouru un grand bout de chemin depuis les premières fois où je l'ai vue chanter». Robert Marchand d'Edmonton: «Je suis venu au spectacle pour encourager le comité organisateur et la francophonie. Gabrielle a une voix riche et puissante». Johanne Petitpas d'Edmonton: «J'ai été frappée par la volonté de Gabrielle de défendre le français, de le mettre en valeur... Elle fait preuve de beaucoup de ténacité en tant que femme. Elle a une excellente voix et la choriste aussi. En effet, tout le monde s'accorde pour dire que la blonde choriste a su briller par ses vocalises d'accompagnement.

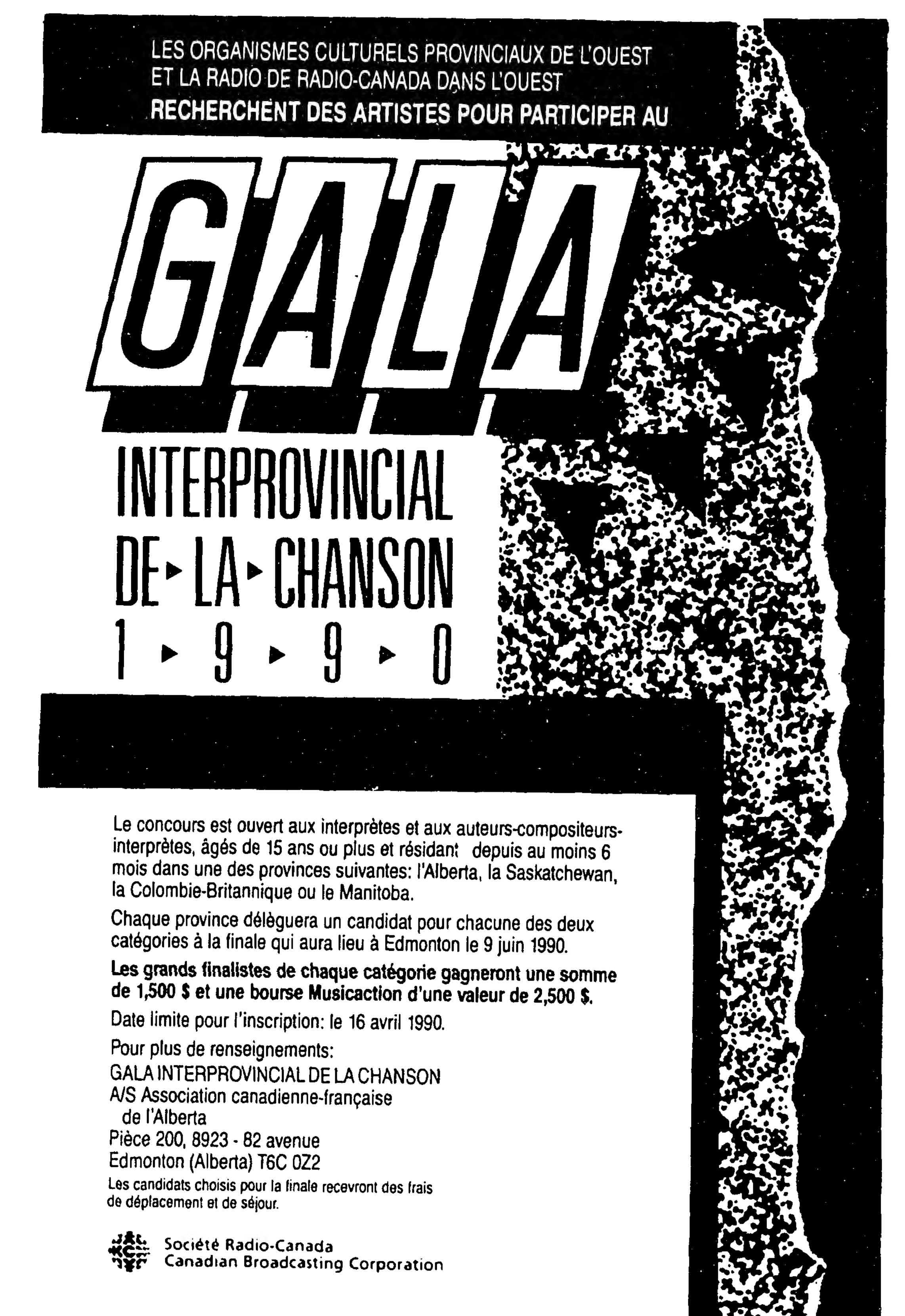
Bon spectacle mais salle à moitié (au premier) et au trois quart (au deuxième) remplie... Le froid sibérien, qui sévissait ce soir-là du 16 février, aurait-il empêché les gens de sortir ou bien ce deuxième «show» (pourtant celui d'une Franco-Albertaine) de la série **Des shows très chauds** ne l'était-il pas assez pour que plus de gens se déplacent en dépit de la froidure? Hum! Hum! De toute façon, les chanteurs(ses) franco-albertains(es) et il y en avait dans la salle peuvent voir en Gabrielle une sorte de modèle à suivre quant à l'ampleur, la prise en main de la carrière.

Ce spectacle a également fait l'objet d'un enregistrement dont deux demi-heures seront tirées pour être diffusées à l'émission Multi-Piste au réseau national, en deux émissions subséquentes.

Le prochain spectacle et dernier de la série des **Shows très chauds** promet d'être enlevant car ce sera nul autre que Luc de la Rochelière du Québec, vedette en devenir, qui montera sur la scène du Yardbird Suite, le 30 mars prochain, à 19h30 et à 22h. En nomination deux fois au Gala de l'A.D.I.S.Q. l'automne dernier, il possède un style original s'inscrivant dans la nouvelle vague et il écrit des chansons engagées.



Gabrielle Bujold



Musicalement vôtre

par Yvan Brunet

6 AM «Prend ça easy» Trans-Canada/Cube-33011.

6 AM est une nouvelle formation au sein de laquelle prédominent nettement une armada de cuivres divers et de guitares électriques agrémentés d'une contrebasse et de percussions, et qui s'attaque au rock français à la sauce euro-pop. Le tout, enregistré au Studio 1913 et produit par Toby comprend du matériel accessible qui se prête très bien à la danse du jour. C'est difficile de privilégier tel ou tel morceau, mais à signaler en particulier: «Tout à l'envers», «Obsession», et la chanson-titre «Prends ça easy». Un groupe français à découvrir.

Herbert Léonard «Je suis un grand sentimental» Sélect/Disque Double DO-30009.

Le vibrato du grand charmeur français Herbert Léonard tient selon l'expression de Baqué «des spasmes obtenus lorsqu'on a les pieds dans l'eau et un fil de 220 volts dénudé dans les pognes». Ceci n'implique aucunement que Léonard est doté d'une voix disciplinée à la Placido Domingo ou à la Pavarotti, mais tout de même c'est une voix qui captive et qui enchante. Malgré des thèmes pas tellement variés: «Jaloux de vous», «Je suis un grand sentimental», «Jamais comme avec toi», «Que c'est beau un regard», etc., les dix chansons de cet album captivent par la pureté du timbre de voix de Herbert Léonard. Un bon achat.

Claude McKenzie et Florent Vollant «Kashtin» Trans-Canada PPFL-2009.

Dans la langue montagnaise (innu aionum) il n'est pas vraiment de mot équivalent au mot «musique». Pour Kashtin, un duo innovateur et dynamique, la musique est partout dans tout ce qui vit et dans tout ce qui vibre. Leur musique traditionnelle nous renvoit à un monde où la maîtrise et la connaissance des différents sons de la nature étaient à la base de la capacité et du pouvoir de survivance. En somme, de la musique explosive et originale colorée de guitares électriques et une multitude de sonorités synthétiques: «Mon enfance», «Solitude», «Il y a longtemps», «Ma fille», etc.

Hugh Masekela «Uptownship» BMG/RCA/Novus-3070.

Hugh Masekela, un des plus grands trompettistes dans la lignée de Miles Davis est de retour avec un tout nouvel album de mérite. Doué d'une brillante technique instrumentale, inventif, il nous propose ici un jeu délié, souvent véloce, toujours chantant et d'un accent purement jazz. À noter une version suave du «Il You Don't Know Me By Now» de Gamble & Huff et du «Ooo Baby Baby» de la plume de Smokey Robinson. Une très belle production fait de ce disque une acquisition de choix. Pour une belle écoute: Hugh Masekela.

• Saint-Paul

Spectacle d'Élite au Centre culturel



par ARLETTE DHUICQUE

Le groupe de jeunes musiciens et chanteurs francophones ÉLITE, d'Edmonton, avait pris la route pour nous présenter leur spectacle au Centre culturel de Saint-Paul, le vendredi soir 9 février.

Le choix de leurs chansons dont certaines de leurs compositions, la qualité de leur musique, leur entrain ont enthousiasmé tout le monde. Déjà, en vrais professionnels, ils ont su s'adapter à l'auditoire. Environ 70 personnes étaient présentes. Ils auraient fait la joie d'un plus grand nombre, surtout parmi nos jeunes. Mais, à notre grand regret, peu d'entre eux ont pu venir les applaudir, des danses ayant lieu ce même soir dans deux écoles de Saint-Paul.

Vraiment ce spectacle fut une réussite et tout le monde souhaite revoir à Saint-Paul le groupe ÉLITE dont certains des jeunes musiciens sont d'ailleurs originaires de notre localité. Nous sommes fiers d'eux, ils le méritent.

Sincèrement nous les encourageons et les remercions pour tout le plaisir qu'ils ont su nous donner.

• Edmonton

Nouvelle tournée du Salon du livre itinérant

par ANDRE FRADETTE

La Librairie Le Carrefour organise un Salon du livre «itinérant» en région. Il s'agit de la deuxième tournée du Salon, la première ayant eu lieu l'automne dernier. Conseillère en littérature enfantine, Mme Lyne Fournier a conçu ce projet tandis que M. Denis Dion, Directeur de la Librairie Le Carrefour, en est le Coordonnateur. Le Salon a vu le jour grâce à une subvention du Secrétariat d'État principalement et à une autre de l'A.C.F.A. provinciale.

Le Salon du livre comporte une sélection très attrayante de livres, de cassettes, de disques et d'articles divers pour tous les goûts et pour tous les âges aussi. Son succès est presqu'assuré, vu le succès obtenu lors de la première tournée. Mme Lyne Fournier dit que les livres se vendent bien, qu'ils sont attendus car les gens, jeunes et moins jeunes, ont déjà en tête des genres, des sujets ou des titres qui les intéressent. Comme exemple, mentionnons pour les enfants les contes et légendes, l'agriculture, les chevaux, et pour les adultes les best-sellers (roman), chasse et pêche, des ouvrages de référence, etc. Les gens pourront rencontrer la conseillère qui se fera un plaisir de présenter la sélection, d'aider les gens dans leur choix et de répondre à leurs questions. De plus, elle pourra offrir des ateliers de lecture. Par exemple, l'an dernier elle a donné en atelier sur le conte. Mme Fournier s'y connait beaucoup en livre et les gens pourront en tirer profit.

Le Salon du livre est une occasion rêvée pour distribuer le produit culturel (livre) là où en général il est rare ou difficilement accessible. Il contribue au développement de la langue et de la culture françaises. Pour le maintien de la langue, son enrichissement, le livre demeure l'instrument privilégié. Si belle, la langue française le devient encore plus dans les livres, écrite. C'est aussi un moyen pour inculquer le goût de la lecture aux enfants. S'ils commencent à lire jeunes, ils ont de meilleures chances de lire plus tard à l'âge adulte. Le livre pour enfants est un gros vendeur (40% des ventes.) La mère de famille achète le plus de livre, des livres pour enfants pour la plupart.

Nous entendons souvent dire que le livre est désuet ou dépassé dans ce monde de l'audio-visuel. Comme pour contredire cela, Mme Fournier affirme que: «Le livre n'est pas en perte de vitesse... Les livres sont tellement bons qu'un jour ils prendront toute la place, une grande part (du marché). Et l'école aide beaucoup (en cela)... Le livre peut être aussi une source de plaisir».

Le Salon du livre voyagera du 22 février au 15 avril dans les régions suivantes: Lethbridge, 22 février au 2 mars; Fort McMurray, 26 février au 3 mars; Tangent, 9 au 10 mars, Falher, 2 au 7 avril; Saint-Paul, 2 au 6 avril; Bonnyville 9 au 13 avril; et Centralta, 10 au 17 mars.

Bonne lecture!

Journée provinciale des femmes francophones et la célébration de la Journée internationale des femmes

Une date à écrire sur votre calendrier

Les femmes francophones invitent la population à venir participer à leur journée provinciale qui aura lieu **le samedi 10 mars prochain à la Faculté Saint-Jean.**

Voici un aperçu de l'horaire de la journée et si vous désirez de plus amples renseignements communiquez avec Elda Savoie à l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton au 469-4401.

Horaire

12 h 00 à 13 h 00	Inscription et ouverture du service de garderie
13 h 00 à 13 h 30	Allocution d'ouverture et explication du déroulement de la journée
13 h 30 à 14 h 30	Atelier 1 et 2 1) Que se passe-t-il dans ta communauté? 2) Qui sommes-nous, nous les jeunes Franco-Albertaines?
14 h 30 à 14 h 45	Pause - Santé
14 h 45 à 15 h 45	Atelier 3 et 4 3) Les femmes multiculturelles 4) Les femmes aînées nous parlent.
15 h 45 à 16 h 00	Pause - Santé
16 h 00 à 17 h 00	Atelier 5 et 6 5) la reconnaissance des acquis. 6) Couple mixte (francophone-anglophone)
18 h 00 à 19 h 00	Cocktail
19 h 00 à 19 h 30	Remerciement
19 h 30 à 20 h 30	Souper
20 h 30 à 24 h 30	Soirée dansante

• Plamondon

Des jeunes rendent visite à deux personnes âgées, M. Ulric Ménard et Madame Florence Schaub



Mme Florence Schaub et ses jeunes invités; deux générations mais pas de conflit, plutôt de la curiosité et une multitude de questions.

(Photo Raymonde Ménard)

par RAYMONDE MENARD

Le 5 février les jeunes de la 5e année de l'école Plamondon ont visité deux des aînés de Plamondon, M. Ulric Ménard et Mme Florence Schaub.

Les élèves de la classe de M. André Roy étaient très enthousiastes de faire cette visite et d'avoir l'occasion de parler et de discuter d'autrefois.

Ils ont parlé des hivers d'autrefois: la température, les jeux, les occupations, les fêtes ainsi que le manque de soin qu'il y avait en cas de maladie. Les jeunes ont réalisé que les temps étaient très difficiles et qu'il y avait très peu d'argent. Mme Schaub leur a parlé aussi de Noël et que pour plusieurs gens il n'y avait pas d'échange de cadeaux. Elle dit de Noël, «Noël, c'était une grande gloire pour nous, on voyait presque le Bon Dieu. L'amour était bien fort dans ce temps-là, c'était ça notre cadeau».

M. Ulric Ménard leur parla des hivers d'autrefois et du temps qu'il avait passé dans les chantiers. Il raconta aux enfants que durant les années 20 et les années 30 quand les hommes sortaient du bois, parfois ils arrêtaient pour manger au restaurant à Lac La Biche. Ils avaient un gros repas, le café compris pour 25¢! Les jeunes pouvaient presque pas croire cela.

Les jeunes ont bien apprécié leur visite et sont émerveillés du courage des gens d'autrefois. C'était un matin de dialogue qui ne sera jamais perdu.

• Ottawa

La réglementation ne porterait que sur la langue de service

A.P.F. - La lenteur du gouvernement conservateur à déposer en Chambre la réglementation fédéral portant sur l'application de la Loi sur les langues officielles laisse songeur le critique de l'opposition officielle, Jean-Robert Gauthier.

Le président du Conseil du Trésor, Robert René de Cotret, avait annoncé que la réglementation serait déposée au plus tard à la fin de l'année 1989. En décembre, on apprenait que le dépôt était reporté quelque part en janvier. Aujourd'hui, on dit qu'il faudra attendre encore quelques semaines.

«La seule raison que je puisse comprendre assez facilement, c'est que ce gouvernement est plus que tiède sur les règlements qui donneront des dents à la Loi sur les langues officielles», croit le député libéral Jean-Robert Gauthier.

À tous les ans le ministère de la Privatisation et des affaires réglementaires publie un document officiel intitulé «Projets de réglementation fédérale», qui annonce les intentions du gouvernement en la matière pour l'année en cours. En 1989, Ottawa annonçait dans ce document une réglementation pour les langues officielles en ce qui concerne la langue de service et la langue de travail. Cette année, la publication ne fait mention que d'une réglementation à venir pour la langue de service. «Tout ce que ça peut prouver, dit Jean-Robert Gauthier, c'est qu'ils ont manqué de courage».

En vertu de la nouvelle Loi sur les langues officielles adoptée en 1988, le Conseil du Trésor est chargé d'établir les règlements d'application des parties de la loi qui traitent de la langue de communication et de service avec le public, de la langue de travail et de la participation équitable des Canadiens d'expression française et anglaise dans les intitutions fédérales. La loi prévoit que le Conseil du Trésor doit consulter les minorités francophones et anglophones sur ces projets de règlement, ainsi que le grand public. Or, le seul projet de règlement soumis à ce jour à la Fédération des francophones hors Québec par les fonctionnaires du Conseil du Trésor portait uniquement sur la langue de service.

«Une loi sans règlement, c'est comme un bateau sans quille. Ça va où ça va, dépendant du vent. Si les vents de l'intolérance sont trop forts, le bateau s'en va à l'envers» explique de façon imagée le député Gauthier.

Au Conseil du Trésor, on n'était pas en mesure de nous dire si la réglementation porterait uniquement sur la langue de service. «Il va falloir attendre que ça soit déposé pour le voir», a répondu André Latreille, l'adjoint politique du ministre responsable Robert René de Cotret.

• Saint-Paul

Réussite du projet «Porte ouverte» au Centre culturel



Une activité destiné à un bel avenir.

Cette nouvelle activité aurait-elle le succès souhaité? Vu le nombre de personnes venues au Centre culturel, le mardi 6 février, nous pourrions l'espérer.

L'A.C.F.A. était là pour les accueillir avec café, fauteuils et magazines à leur disposition. Tout le monde se connaissant, l'ambiance fut vite chaleureuse. Certains commencèrent à jouer aux cartes, d'autres ont préféré jaser, échangeant souvenirs et nouvelles.

Mme Gertrude Larochelle, bénévole très dévouée et très active dans le Mouvement des femmes crétiennes, est venue gentiment présenter en vidéo une conférence du Dr. Gilles Lapointe, sur toutes les recettes pour vivre heureux et en santé. Cette causerie, fort intéressante, fut pleine d'humour et d'anecdotes amusantes et bien souvent a fait rire toute l'assemblée.

M. Laval Pelchat, Agent de développement de l'A.C.F.A. de Saint-Paul, a pu faire part de vive voix aux personnes présentes des prochaines activités: brunchs, spectacles de chants, danses, pièces de théâtre à venir, et aussi de la prochaine Cabane à sucre annuelle, prévue pour le 25 mars.

Nous sommes vraiment encouragés par cette affluence et nous voudrions que notre communauté locale, dans l'avenir, continue de venir en aussi grand nombre à ce rendez-vous du mardi.

• Calgary

Le bonhomme Carnaval au Pavillon Saint-Paul

par LINE MARTEL

Le carnaval d'hiver est une tradition qui se répète d'année en année et qui fait toujours des heureux. Après l'école Sainte-Anne c'est au tour du Pavillon Saint-Paul d'y goûter. Comme à l'habitude c'est une journée chargée d'activités.

Il va sans dire que le bonhomme carnaval était attendu avec impatience cette journée-là pour l'ouverture officielle. Les enfants ont scandé son nom à l'unisson jusqu'à ce qu'il se montre le bout du nez. Dès son arrivée il fallait élire le couple royal et les sujets de ses majestés. Le roi et la reine, les ducs et duchesses ont porté fièrement leur banderole tout au long de la journée.

Comme il n'y a pas de carnaval sans défilé, les élèves ont confectionné de jolis masques qu'ils paradaient plus tard dans la journée. La tradition veut également que les jeunes partagent le dîner carnavalesque. Donc grâce à la participation précieuse de parents bénévoles ils ont pu se remplir la bedaine de bon ragoût maison.

Les activités extérieures font évidemment partie d'un carnaval d'hiver; des jeux, des jeux et encore des jeux jusqu'à la pause «chocolat chaud». Des jeux qui mettent plus l'emphase sur la participation que sur les résultats pour être bien certain que tout le monde s'amuse. Pour couronner l'évènement une session de patinage au parc voisin et des élèves fatigués, très fatigués qui trouvaient leurs patins bien lourds sur le chemin du retour...



Le roi et la reine du carnaval d'hiver 1990 du Pavillon Saint-Paul; Justin Slen (3e année) et Catherine Forand (1ère). Les ducs et duchesses; Luc Boudreau et Natalie Fagnan (maternelle), Mathieu Arn, Elise Savard et Brad Larway (1ère), Mathieu Champagne, Aline Labrie, Andrew Birse et Naureen Khan (2e). N'apparait pas sur la photo, Marie-Eve Legault (3e).

(Photos Line Martel)



Les jeux du carnaval: un bain de camaraderie, de collaboration et de plaisir pour les jeunes.

• Calgary

Recette pour un carnaval d'hiver réussi

Ingrédients: beaucoup d'enfants
des masques
des macarons
une parade
un roi
une reine
des duchesses
des ducs
des activités extérieures
des cris de ralliement
un bon ragoût
du chocolat chaud
des sculptures sur glace
une joute d'improvisation
de la neige (facultatif)
l'important c'est d'avoir de l'ambiance.

Planifier le tout jusqu'à consistance canarvalesque (quelques semaines). Brasser à tous les jours avec le personnel de l'école. Ajouter les commentaires et suggestions des étudiants et laisser reposer. Pendant ce temps préparer tout le matériel qui vous sera nécessaire pour la dégustation. La présence de mères bénévoles, entre autre, vous sera absolument indispensable.

Lorsque tous les ingrédients seront en interaction lors d'une même journée vous aurez enfin un Carnaval d'hiver réussi.

Félicitations aux élèves et merci de leur participation.

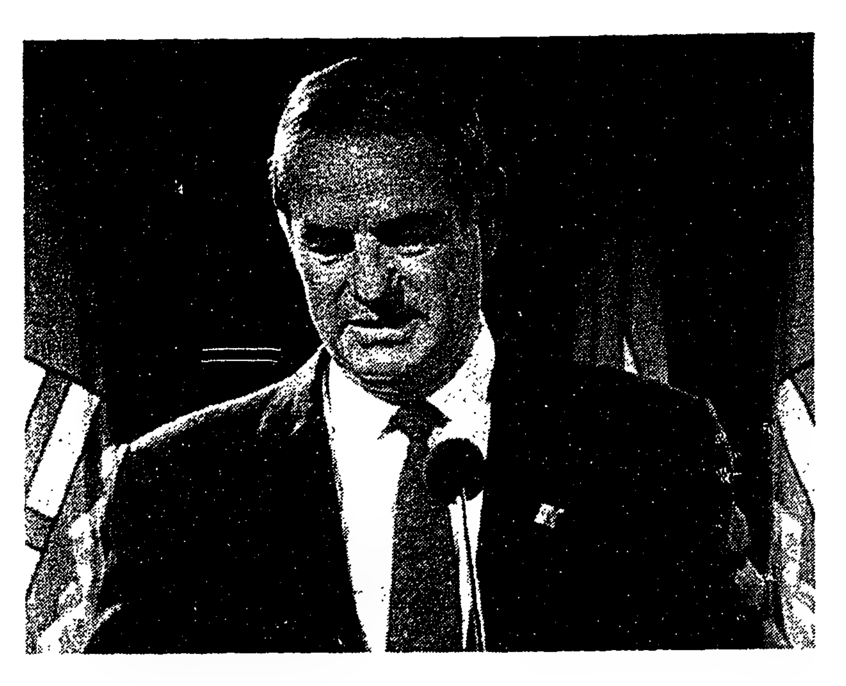
Agriculture

• Provincial

Fletchers continuera d'opérer en Alberta

par JACQUES BEAUPRE

Une journée après avoir fermé les portes de son abattoire de Red Deer, Fletchers annonçait, le 14 février, la réouverture de l'usine dans le jours suivants. Fletchers avait décidé de suspendre ses opérations parce qu'elle accusait son compétiteur Gainers, propriété du gouvernement de l'Alberta, de lui faire une concurence déloyale. Fletchers exigeait aussi que l'Alberta vende immédiatement Gainers à des intérêts privés. Le gouvernement de l'Alberta est devenu propriétaire de Gainers cet automne après que son ex-propriétaire, Peter Pocklington n'ait pas remboursé un prêt consenti par la province.



Don Getty (Photo Martin Brault)

Le premier ministre Don Getty dit que c'est son intervention personnelle qui a amené Fletchers à changer d'idée. Le premier ministre, a parlé de «problèmes de personnalité» qui nuisaient aux discussions entre le gouvernement et Fletchers. Il a toutefois refusé de dire où était le problème. Le ministre de l'Agriculture, Ernie Isley, était impliqué dans les négociations et avait accusé la compagnie de faire du chantage.

Don Getty a réitéré que la province voulait vendre Gainers «au plus tôt» et qu'il avait un acheteur potentiel qu'il n'a pas voulu nommer. Il a aussi confirmé que dans le cadre de leurs discussions, la province avait parlé d'un prêt de 17 à 20 millions $ qu'elle a déjà consenti à Fletchers. Le premier ministre a toutefois refusé de dire si pour rouvrir son usine, Fletchers avait exigé une renégociation de ce prêt.

Du côté des producteurs de porcs de l'Alberta, qui sont les propriétaires de l'usine gérée par Fletchers, la nouvelle de la réouverture a été bien accueillie. Les producteurs craignaient de devoir vendre leurs porcs aux abattoirs américains ce qui aurait fait augmenter leur frais de transport. Le porte parole de Alberta Pork Producers Developpement Corp., Bill Owen, dit que les producteurs entendent tout de même continuer de se battre pour obtenir un véritable contrôle de l'usine Fletchers.

Carrières et professions

• Edmonton

Le Wheat Pool appui un changement de politique

par JACQUES BEAUPRE

L'Alberta Wheat Pool se dit prêt à appuyer un changement à la vieille politique qui veut que le gouvernement fédéral verse des subventions aux compagnies de chemin de fer pour transporter le grain de l'Ouest. Par une faible majorité, les délégués au congrès annuel du Wheat Pool ont appuyé le projet de verser directement la subvention aux producteurs. Un autre changement est que ces subventions seraient versées pour chaque tonne de grain produite plutôt que seulement sur les tonnes de grains qui sont exportées. Ces changements s'appliqueraient en Alberta et en Colombie-Britannique.



Ernie Isley

Tous ces changements sont proposés par un comité de travail du gouvernement albertain. Selon cette étude, le paiement des subventions aux producteurs aurait pour effet de rendre les grains moins coûteux en Alberta. L'industrie de transformation et les éleveurs de bétail en profiteraient en ayant une réduction de leurs coûts de production. Pour l'Alberta, selon l'étude, cela signifierait plus d'emploi et de nouveaux marchés d'une valeur de 394 millions de dollars.

La base du système selon le comité de travail est que les subventions seraient payées pour chaque tonne de grain plutôt que seulement pour les grains exportés. Il sera donc plus avantageux pour les producteurs de vendre leur grain en Alberta.

La proposition est toutefois loin d'être adoptée. Il faut encore l'appui officiel des gouvernements de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Canada. De plus, si le système est à l'avantage de l'industrie et des éleveurs ce n'est pas le cas pour les producteurs qui exportent leurs grains. Le Wheat Pool met donc comme condition que le gouvernement albertain s'engage à protéger les producteurs contre toute perte de revenus, ce qui coûterait environ 105 millions de dollars par année en subventions à l'Alberta.

Selon Doug Burton du Wheat Pool, l'Alberta y gagnerait tout de même puisque pour 105 millions de dollars en subventions, la province bénéficierait d'avantages économiques d'une valeur de 394 millions de dollars.

Le ministre de l'Agriculture, Ernie Isley, a toutefois refusé de s'engager à verser cette subvention supplémentaire. Quant au ministre fédéral responsable de la Commission canadienne du blé, Charles Mayer, il préférait dit Doug Burton un système qui soit le même pour toutes les provinces alors que la proposition s'applique seulement pour les producteurs de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Carrières et professions

OFFRE D'EMPLOI D'ÉTÉ EN ANIMATION

L'A.C.F.A. régionale d'Edmonton est à la recherche de moniteurs et monitrices pour le Camp Soleil. Il s'agit d'un camp de jour situé dans le quartier Bonnie Doon.

Durée du contrat: 10 semaines (fin juin, juillet et août)

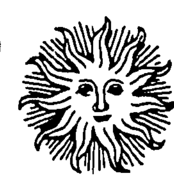
Qualifications requises:
1. Connaissances dans au moins un des domaines suivants: Activités récréatives, plein air et interprétation de la nature, art et musique.
2. Expérience en animation auprès des enfants.
3. Connaissance approfondie du français.

Salaire: À négocier

Faire parvenir votre curriculum vitae avant **le 7 mars 1990.**



Camp Soleil
A.C.F.A. régionale d'Edmonton
#100, 8925 - 82e Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2
tél.: 469-4401



CUISINIER/ÈRE

CENTRE DE PLEIN-AIR LUSSON

Le centre de plein-air Lusson est à la recherche d'un/d'une cuisinier/ère pour son camp résidentiel.

Le camp est situé à Clyde.

Tâches principales:
- Planifier les menus
- Préparer les repas
- Gérer le service alimentaire

Qualifications recherchées:
- Formation dans le domaine de l'hôtellerie ou de la restauration
- Expérience dans la planification de menus.
- Expérience dans la gestion d'un service alimentaire.
- Connaissance approfondie du français.

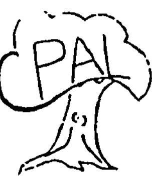
Durée du contrat: du 22 mai au 8 juin 1990
du 2 juillet au 31 août 1990

Salaire: À négocier

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au bureau de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton avant le 7 mars 1990. **Faire parvenir à:**



Centre de plein-air Lusson
A.C.F.A. régionale d'Edmonton
#100, 8925 - 82e Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2



MONITEURS/TRICES

CENTRE DE PLEIN-AIR LUSSON

Le centre de plein-air Lusson est à la recherche de moniteurs/trices pour sa programmation printannière et estivale.

Le camp est situé à Clyde.

Tâches principales:
- Participer à l'élaboration d'une programmation générale.
- Animer les activités planifiées.
- Agir en tant que conseiller/ère auprès des campeurs/euses.
- Collaborer avec les autres animateurs/trices.

Qualifications recherchées:
- Avoir une formation d'au moins 1 an d'étude en animation, récréologie ou éducation ou tout autre discipline connexe.
- Avoir un certificat en premiers soins.
- Avoir au moins 18 ans.
- Expérience d'animation en activités de plein-air.
- Expérience auprès des enfants.
- Connaissance approfondie du français.

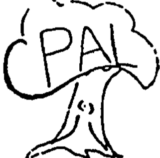
Durée du contrat: du 1er mai au 29 juin 1990
du 3 juillet au 31 août 1990

Salaire: À négocier

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au bureau de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton avant le 7 mars 1990. **Faire parvenir à:**



Centre de plein-air Lusson
A.C.F.A. régionale d'Edmonton
#100, 8925 - 82e Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2





Régionale de Bonnyville

est à la recherche d'un(e)

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE

Exigences:
- Excellente maîtrise de la langue française et anglaise orale et écrite;
- bonne connaissance du traitement de texte (Wordperfect) avec minimum de 45 mots/minute;
- capacité d'organiser et de planifier le travail de bureau;
- avoir de l'initiative, de la disponibilité et aimer à travailler en équipe;
- expérience dans la tenue de livres (Bedford).

Rémunération:
- Salaires: à négocier selon les qualifications et/ou l'expérience. Le poste peut devenir permanent.

Entrée en fonction: Aussitôt que possible

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

A.C.F.A. régionale de Bonnyville
C.P. 5414
Bonnyville, Alberta
T9N 2G5

MONITEUR/SAUVETEUR

CENTRE DE PLEIN-AIR LUSSON

Le centre de plein-air Lusson est à la recherche d'un/une moniteur/trice-sauveteur(e) pour son camp résidentiel.

Le camp est situé à Clyde.

Tâches principales:
- Participer à l'élaboration d'une programmation pour les activités aquatiques.
- Animer les activités aquatiques.
- Voir à la sécurité des campeurs/euses lors des activités aquatiques.

Qualifications recherchées:
- Avoir un certificat en sauvetage (Croix de bronze).
- Avoir un certificat en premiers soins.
- Expérience en animation d'activités aquatiques.
- Expérience auprès des enfants.
- Connaissance approfondie du français.

Durée du contrat: du 1er mai au 31 août 1990

Salaire: À négocier

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au bureau de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton avant le 7 mars 1990. **Faire parvenir à:**



Centre de plein-air Lusson
A.C.F.A. régionale d'Edmonton
#100, 8925 - 82e Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2



COORDONNATEUR/TRICE DES SERVICES

CENTRE DE PLEIN-AIR LUSSON

Le centre de plein-air Lusson est à la recherche d'un/une coordonnateur/trice des services pour son camp résidentiel.

Le camp est situé à Clyde.

Tâches principales:
- Superviser le travail des employés du secteur des services.
- Voir à l'entretien des équipements et des installations du camp.
- Travailler en collaboration avec le coordonnateur/trice des programmes.
- Contrôler le budget alloué à ce secteur.

Qualifications recherchées:
- Expérience en supervision.
- Sens de l'initiative.
- Sens de l'organisation.
- Notions de base en tenue de livre.
- Connaissance approfondie du français.

Durée du contrat: du 25 juin au 31 août 1990

Salaire: À négocier

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au bureau de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton avant le 7 mars 1990. **Faire parvenir à:**



Centre de plein-air Lusson
A.C.F.A. régionale d'Edmonton
#100, 8925 - 82e Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2



• Edmonton

Le Congrès des libéraux provinciaux: des résolutions, des résolutions...

par JACQUES BEAUPRE

Les questions de santé, d'éducation, d'environnement et de responsabilité fiscale ont dominé le congrès d'orientation du Parti libéral albertain qui s'est déroulé à Edmonton, au cours de la fin de semaine du 10 février. Quelques 700 libéraux ont discutés de plus de 190 résolutions.

Au niveau de l'environnement, les libéraux ont demandé de suspendre la construction des usines de pâte à papier du nord de la province jusqu'à ce qu'on soit certain que le niveau de pollution soit minime. Ils se sont aussi prononcés pour étendre le recyclage des déchets et ont demandé que le gouvernement fasse preuve de leadership dans ce domaine.

Dans le domaine de la santé, les libéraux ont voté pour l'abolition des cotisations au régime d'assurance-santé. L'assurance-santé serait payée à même les taxes et les impôts provinciaux. Ils veulent la régionalisation des hôpitaux, la légalisation des sages-femmes, la création d'un réseau provincial d'ambulances et un accroissement de l'importance des soins préventifs. Ils demandent l'élimination des obstacles auxquels font face les médecins immigrants et veulent faire une priorité de la lutte contre la violence familiale.

C'est toutefois sur la question de la gestion financière du gouvernement, thème favori de leur leader Laurence Decore, que les libéraux ont pris les décisions les plus catégoriques. S'ils sont élus lors de la prochaine élection, les libéraux s'engagent à éliminer la dette du gouvernement albertain au cours de leur premier mandat et à présenter un budget non déficitaire. La dette actuelle de l'Alberta est de plus de 8 milliards $, soit plus de la moitié des dépenses du gouvernement pour un an. Pour arriver à réduire la dette, les libéraux proposent d'utiliser une partie du Fonds du patrimoine. Quant à où proviendrait le reste de l'argent, les libéraux n'ont pas de solutions précises. Le chef, Laurence Decore a dit qu'il ne fallait pas prendre toutes les résolutions à la lettre et, comme plusieurs libéraux, il a déclaré qu'il y aurait moyen de couper ailleurs. Toujours au niveau budgétaire, les libéraux se sont entendus pour encourager financièrement les petites entreprises, pour créer un système de revenu garanti pour les fermiers, pour la lutte contre la pauvreté et pour renforcer le contrôle sur les loyers tout en réinstituant les crédits d'impôt pour le logement.

Quant à l'éducation, les congressistes veulent augmenter le budget des universités, réduire le nombre d'élèves par classe au niveau élémentaire et secondaire, améliorer la qualité des garderies et encourager l'alphabétisation. C'est sur l'éducation qu'a eu lieu la plus grande controverse alors que le congrès a voté pour l'élimination graduelle du financement des écoles privées, contre la position personnelle de leur critique en matière d'éducation, la députée Yolande Gagnon.



À la fin du congrès, les huits députés libéraux se sont soumis à une période de questions.

LES FRANCOPHONES Y ETAIENT PRESENTS

Les nombreux francophones présents se sont dits généralement heureux de l'orientation donnée par le congrès. Ils se réjouissent notamment de l'adoption unanime d'une résolution d'urgence pour que le Parti libéral réaffirme son engagement pour un Canada bilingue et multicultrel et ce, même si le congrès a déposé une proposition sur les écoles françaises. Jules Van Brabant de Saint-Paul, voit dans les résolutions adoptées le preuve que le parti «travaille pour le monde ordinaire et non les multinationales» alors qu'Ernest Brousseau, Président des libéraux du comté de Redwater-Andrew est heureux de voir l'importance accordé à la santé et à l'éducation «les choses les plus importantes au monde» alors que John Couture de Stettler se dit surtout heureux de voir que le parti a renforcé «son engagement pour une responsabilité fiscale». «Les libéraux dit la présidente du parti dans Edmonton-Stratcona, Claudette Tardif, ont réaffirmé leurs politiques sociales dans tous les domaines (...) des programmes sociaux des politiques sociales plus ouvertes pour la majorité des albertains». Elle a aussi défendu la décision de déposer la proposition pour la reconnaissance du droit de gestion des écoles françaises par les francophones. «La proposition (H-86) dit-elle n'était pas claire et plusieurs délégués n'étaient pas assez informé de la situation des francophones». Il était donc préférable dit-elle d'éviter que la proposition soit défaite parce que mal formulée ou mal comprise.

Mais au bout de compte ce qui est le plus important pour les libéraux c'est que jamais depuis 1955 ils n'ont eu autant de députés (8) et que la première fois depuis 1917 ils pensent pouvoir remporter les prochaines élections. «Voilà deux ans, dit Ron Poirier d'Edmonton-Strathcona, on était 40: l'an dernier à Red Deer 400 ou 500 et cette année on est à peu près 700».

Nos jeunes étoiles du hockey



ASTROS - NOVICES «D»

Nom: **Jacques Christian Lord**
Âge: **8 ans (3e année)**
Équipe de hockey préférée: **Calgary Flames**
Joueur de hockey préféré: **Joel Otto**
Position préférée: **centre**
Sports et activités préférés: **Hockey et soccer**

Jacques a commencé à patiner il y a un an et il est maintenant grâce à son grand intérêt au hockey et au «power skate» un des joueurs des plus rapides de son équipe.



ASTROS - NOVICES «D»

Nom: **Etienne Maranda**
Âge: **7 ans (2e année)**
Équipe de hockey préférée: **Oilers**
Joueur de hockey préféré: **Grant Fuhr**
Position préférée: **défense**
Sports et activités préférés: **Hockey et soccer**

Étienne patine depuis l'âge de 5 ans mais c'est la première année qu'il joue au hockey.

• Ottawa

Le fédéral veut inciter les jeunes à poursuivre leurs études

A.P.F. - Le gouvernement fédéral a décidé d'allouer 296 millions durant les cinq prochaines années pour inciter les jeunes à poursuivre leurs études. En contrepartie cependant, Ottawa allouera moins d'argent au programme de création d'emplois d'été Défi '90.

Parce qu'il dit ne pas avoir l'argent à cause des compressions budgétaires, le ministère de l'Emploi et de l'Immigration a tout simplement décidé de réaffecter certains des fonds consacrés à la composante Emploi d'été et Expérience de travail du programme Défi, de façon à permettre la création de son «Projet national d'incitation à la poursuite des études». Concrètement, cela veut dire que les employeurs auront cette année 41.8 millions de moins pour embaucher des étudiants.

La ministre de l'Emploi et Immigration, Barbara McDougall, a justifié cette décision en expliquant que le taux de chômage des étudiants, en été, était à la baisse depuis cinq ans pour se situer à 9.5 pour 100 en 1989.

Seulement la moitié des 286 millions qui seront affectés au nouveau programme sera consacrée à des programmes et des services fédéraux. Plus du quart de cette somme (76.6 millions) ira à la mobilisation des intervenants par le biais de consultations, et le reste (53 millions) sera consacrée à une campagne de sensibilisation du public au problème de l'abandon scolaire.

À tous les ans, environ 100,000 jeunes abandonnent leurs études secondaires. Le taux national moyen d'abandon est de 30 pour 100 et on estime que jusqu'à un million de jeunes peu instruits ou n'ayant reçu aucune formation professionnelle chercheront à s'intégrer dans les années '90 au marché du travail.

Même amputé le programme Défi existe toujours, et la ministre a annoncé que le programme comprendra les mêmes options que l'année dernière. Le budget de l'option Emploi et Expérience de travail, qui a été réduit de 41.8 millions par rapport à 1989, sera de 77 millions cette année.



Transports Canada / Transport Canada
Groupe de gestion des aéroports / Airports Authority Group

APPEL D'OFFRES

CONCESSION DE RESTAURANT ET BREUVAGES
AÉROPORT DE YELLOWKNIFE

Des soumissions scellées, adressées au **Surintendant régional, Service du matériel et des contrats, Transports Canada, Place du Canada, 11e étage, 9700 avenue Jasper, Edmonton, Alberta, T5J 4E6,** et indiquées:

«CONCESSION DE RESTAURANT ET BREUVAGES»

seront acceptées jusqu'à 14 heures, heure d'Edmonton, le **28 mars 1990.**

La soumission a pour but de fournir un service de restaurant et breuvages licenciés aux voyageurs et autres usagers au nouvel aérogare de l'aéroport de Yellowknife, Yellowknife, T. N.-O.

La concession de restaurant et breuvages licenciés offre au soumissionnaire choisi une opportunité de faire de bonnes affaires à cause des facteurs suivants:

- une économie locale stable
- la croissance constante d'une capitale
- une croissance de l'industrie du voyage aérien

Le bail est d'une durée de cinq (5) ans et peut être renouvelé par le Département pour un autre cinq (5) ans.

Pour cette soumission, Transports Canada fournit un emplacement de restaurant et breuvages tout équipé à l'exception des ustensiles et autres fournitures journalières.

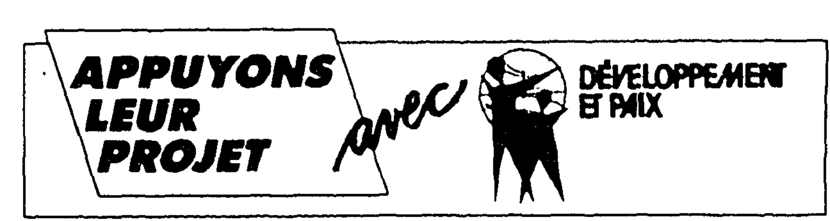
Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les documents de soumission de:

M. Robert Barradell
Gérant de l'aéroport
Transports Canada
C.P. 548
Yellowknife, T. N.-O.
X1A 2N4
Téléphone: (403) 873-4680

Une session d'information se tiendra **le 7 mars 1990, à 10 h, heure locale,** à la salle de conférence située dans l'édifice des opérations à l'aéroport de Yellowknife, Yellowknife, T. N.-O.

Les soumissions doivent être faites sur des formulaires fournis par Transports Canada, dans des enveloppes fournies à cette fin. Le Département se réserve le droit de n'accepter aucune des soumissions.

Canada



Office national de l'énergie

Avis d'audience publique

Demande de licences d'exportation présentées par
CanStates Gas Marketing-Transco Energy Marketing Company
FSC Resources Limited
Ramarro Resources Ltd.
Vector Energy Inc.
et Western Gas Marketing Limited
et
demande de modification de la licence d'exportation GL-82
présentée par Esso Ressources Canada Limitée

L'Office national de l'énergie («l'Office») tiendra une audience publique à l'égard des demandes présentées par CanStates Gas Marketing-Transco Energy Marketing Company («CanStates-TEMCO»), FSC Resources Limited («FSC»), Ramarro Resources Ltd, («Ramarro») et Vector Energy Inc. («Vector») visant la délivrance de nouvelles licences d'exportation de gaz, conformément à l'article 117 de la **Loi sur l'Office national de l'énergie** («la Loi») Dans le cadre de cette audience, l'Office examinera également une demande présentée par Esso Ressources Canada Limitée («Esso») visant la modification de sa licence d'exportation GL-82, conformément au paragraphe 21(2) de la Loi.

L'Office a de plus reçu une demande présentée par Western Gas Marketing Limited («Western Gas») le 25 septembre 1989, conformément à l'article 117 de la Loi, visant l'obtention d'une nouvelle licence autorisant des exportations de gaz naturel près d'Emerson, au Manitoba, gaz qui sera vendu à Southeastern Michigan Gas Company pour l'approvisionnement du réseau de cette dernière. L'Office a décidé d'inclure cette demande dans l'audience publique qui sera conformément à l'ordonnance d'audience GH-6-89, dans sa version récemment modifiée par l'ordonnance AO-2-GH-6-89.

L'audience publique commencera à 9 h 30, heure locale, le 19 mars 1990, aux salles Bow Valley A et B du Delta Bow Valley Inn, 209, 4e Avenue s. e., Calgary (Alberta).

Cette audience sera tenue publiquement et on cherchera à y obtenir la preuve et les opinions pertinentes des parties intéressées relativement aux demandes. À l'audience, l'Office utilisera la méthode d'intervention en fonction de plaintes mise en application dans ses Motifs de décision de juillet 1987 relatifs à l'examen des méthodes de calcul des excédents de gaz naturel. Cette méthode permet aux utilisateurs canadiens de gaz naturel de s'opposer à des exportations proposées s'ils ne peuvent pas obtenir par contrat des approvisionnements supplémentaires en gaz à des conditions semblables, notamment en ce qui a trait au prix, à celles prévues dans la proposition d'exportation.

Les personnes qui désirent intervenir à l'audience doivent déposer une intervention écrite auprès de la Secrétaire de l'Office et en signifier copie aux demandeurs aux adresses suivantes:

CanStates-TEMCO

M. Denis C. Fonteyne
CanStates Gas Marketing
144, 4e Avenue s.-o., pièce 1220
Calgary (ALberta)
T2P 3N4
Télécopieur: (403) 264-6484

et

Me Stanley Carscallen
Carscallen Lockwood
Avocats
15e étage, Place Canada
407, 2e Rue n.-o.
Calgary (Alberta)
T2P 2Y3
Télécopieur: (403) 262-2952

Esso

M. John B. Ballem, c.r.
Ballem, McDill, MacInnes, Eden
Centre Petro-Canada, West Tower
150, 6e Avenue s.-o. pièce 4000
Calgary (Alberta)
T2P 3Y7
Télécopieur: (403) 233-8979

et

M. Peter M. Nettleton
Esso Ressources Canada Limitée
Esso Plaza, West Tower, pièce 532
237, 4e Avenue s.-o.
Calgary (Alberta)
T2P 0H6
Télécopieur: (403) 237-2197

FSC

Me Stephen H. Lockwood
Carscallen Lockwood
Avocats
15e étage, Place Canada
407, 2e Rue s.-o.
Calgary (Alberta)
T2P 2Y3
Télécopieur: (403) 262-2952

et

M. Patrick LaStrapes
Manager, Gas Supply and Transportation
Falcon Seaboard Oil Company
Five Post Oak Park
Room 1400
Houston, Texas 77027
Télécopieur: (713) 622-0045

Ramarro

M. Wayne Sharp
Président
Ramarro Resources Ltd.
Pièce 400
1240, chemin Kensington n.-o.
Calgary (Alberta)
T2P 3P7
Télécopieur: (403) 270-0366

Vector

M. Jack Kaston
Président
Vector Energy Inc.
Bow Valley Square 4, pièce 2140
250, 6e Avenue s.-o.
Calgary (Alberta)
T2P 3H7
Télécopieur: (403) 269-6020

et

M. Peter J. McIntyre
Burnet, Duckworth & Palmer
425, 1ère Rue s.-o. pièce 3200
Calgary (Alberta)
T2P 3L8
Télécopieur: (403) 260-0332

Western Gas

M. Christian Yoder
Western Gas Marketing Limited
530, 8e Avenue s.-o.
Calgary (Alberta)
T2P 3V6
Télécopieur: (403) 269-5005

et

M. Robert D. Hale
Western Gas Marketing Limited
11th Floor
55 Yonge Street
Toronto (Ontario)
M5E 1J4
Télécopieur: (416) 869-2443

Chaque demandeur fournira une copie de sa demande à chaque intervenant.

La date limite de réception des interventions écrites est le 25 janvier 1990. La Secrétaire publiera par la suite une liste des intervenants.

Les personnes qui désirent faire des commentaires relativement à une ou plusieurs des demandes devraient écrire à la Secrétaire de l'Office et envoyer copie de leur lettre au demandeur concerné, aux adresses susmentionnées, d'ici le 22 février 1990.

On peut obtenir des renseignements sur la procédure de cette audience (ordonnance d'audience GH-6-89, dans sa version modifiée par les ordonnances AO-1-GH-6-89 et AO-2-GH-6-89) ou l'ébauche révisée des **Règles de pratique et de procédure de l'ONE** qui régissent toutes les audiences (en anglais et en français) en faisant une demande par écrit auprès de la Secrétaire ou en téléphonant au Bureau de soutien de la réglementation de l'Office, au (613) 998-7204.

Marie Tobin
Secrétaire
Office natonal de l'énergie
473, rue Albert
Ottawa (Ontario)
K1A 0E6
Télex: 0533791
Télécopieur: (613) 990-7900

• National

Réforme électorale et financement des partis... c'est le temps de parler

par JACQUES BEAUPRE

Les Canadiens ont jusqu'au 9 mars pour dire ce qu'ils veulent comme changements à la loi électorale canadienne. Créé en novembre 1989, la Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis laisse aux Canadiens jusqu'à cette date pour lui signifier qu'ils désirent intervenir auprès de la Commission.

Le mandat de la commission royale est de reviser tous les aspects des élections fédérales, que ce soit la façon de s'inscrire sur les listes, les façons de voter, les limites au niveau de la publicité et le financement des partis ou encore la division de la carte électorale.

Après avoir reçu les lettres de ceux qui veulent intervenir la Commission parcourera le pays en avril et en mai lors d'audiences publiques.

La présente loi électorale existe depuis 15 ans fait remarquer le président de la commission et ex-président de Provigo, Pierre Lortie.

Depuis, la Charte canadienne des droits et des libertés a été adoptée «Nous devons, dit-il, évaluer les conflits réels ou apparents entre la loi et la Charte, surtout en ce qui a trait au droit de vote, à la liberté d'expression et au droit à l'égalité des personnes».

Parmi les sujets à aborder, prévoit M. Lortie, il y a le droit de vote pour les juges, les personnes souffrant de maladie mentale ou les juges. Il y a aussi la possibilité de donner le droit de vote aux canadiens qui sont à l'étranger lors d'une élection. Présentement seuls les militaires et les diplomates peuvent voter lorsqu'ils sont à l'extérieur du Canada.

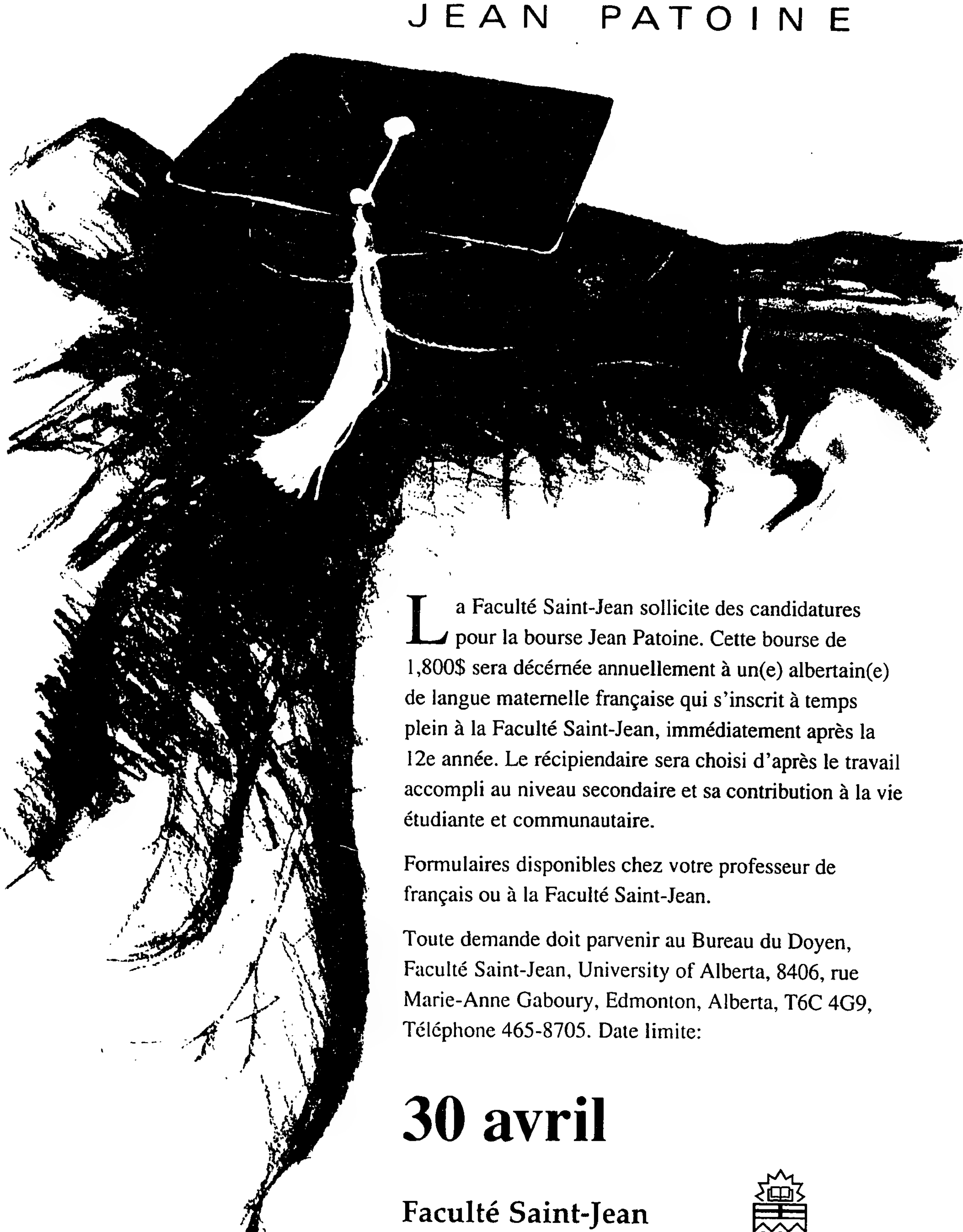
Le financement des partis et la publicité électorale sont toujours au nombre des questions controversées. Qu'est-ce qui doit compter comme publicité électorale? Qu'est-ce qui doit être inclu dans les dépenses électorales?

La loi intèrdit à un groupe ou à un individu qui n'est pas candidat de faire de la publicité électorale mais cette loi ne s'applique plus en Alberta depuis que la Cour du banc de la Reine a jugée cette loi anticonstitutionnelle parce qu'elle limite le droit à la libre expression. La Commission devra donc aussi se pencher sur cette question.

Il y a aussi, peut-être le plus important, l'inscription des Canadiens sur les listes électorales. Au cours de la dernière élection, dit la Commission, «de nombreuses plaintes ont été formulées par des électeurs éligibles à voter qui avaient perdu leur droit de vote» parce qu'ils n'étaient pas inscrits sur les listes. Ce fut le cas dans Edmonton-Est où des centaines de personnes avaient été «oubliées». La Commission envisagera donc d'instituer une liste électorale permanente.

Pour pouvoir intervenir auprès de la Commission, il faut l'avertir par lettre avant le 9 mars. La Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis peut être rejointe au 420-6380 ou en écrivant à Commission royale sur la réforme électorale 171 rue Slater, suite 1120, C.P. 1718, succursale B, Ottawa, Ontario.







Bloc-notes

une courtoisie de...



We bring your world to you.

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

EDMONTON

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2ème mercredi du mois).
(PJA)

Rencontre de 9h à 11h tous les lundis à l'école Saint-Thomas d'Aquin. Salle 100 pour les mamans Salles 207 pour les enfants. Info: Christiane, au 466-5012, Rosemarie, au 465-3618.
27/4

BADMINTON francophone tous les mardis de 19h à 22h au gymnase de l'école Maurice-Lavallée, gratuit. Bienvenue à tous! Info: A.C.F.A. régionale au 469-4401.

Réunion AMNISTIE INTERNATIONALE tous les derniers dimanches du mois, à 19h30, au 8533 - 90e Rue. Toutes les personnes intéressées sont cordialement bienvenues.
16/3

L'Association multiculturelle de l'Alberta a été mise sur pied pour accueillir les immigrants d'expression française et faciliter leur intégration, pour les regrouper et briser leur isolemnt, pour les aider à sauvegarder et faire connaître leur culture et aussi, pour augmenter la force politique franco-albertaine. Info: Evelyne au 464-2635.
23/3

RIVIÈRE-LA-PAIX

Gens d'Âge d'Or - Tous les 2e jeudis du mois, une infirmière sera disponible au Centre culturel à 13h30. Pour de plus amples renseignements, appelez Jeanne au 359-2195.
23/3

Falher: Réunion mensuelle des Chevaliers de Colomb au sous-sol de l'église Sainte-Anne le 2e mercredi de chaque mois à 20h.
23/3

Falher: Réunion du Mouvement des femmes chrétiennes à la salle Légaré au Centre Notre-Dame le premier mercredi de chaque mois à 19h30.
23/3

Tangent: La bibliothèque au Centre culturel est maintenant ouverte, du lundi au vendredi de 10h à 16h. Pour plus amples informations appelez Annie au 359-2126.
23/3

Ciné-club: Le film: «Fierot, l'été des secrets», sera projeté dans les écoles au mois de mars, aux dates suivantes: Donnelly, 22 mars; Falher, 23 mars; Girouxville, 27 mars; Jean-Côté, 28 mars.
30/3

Sauvegardez votre langue, votre culture - Voulez-vous participer à la prématernelle ou à la jardinière ambulante francophone dans la région de Rivière-la-Paix? Si oui, veuillez contacter Angèle au 837-3400 dans l'après-midi.
23/3

Saint-Isidore: Réunion annuelle du Comité culturel de Saint-Isidore le 14 mars au Centre culturel à 20h. Pour de plus amples informations appelez Thérèse au 624-8855.
16/3

Saint-Isidore: Réunion mensuelle de la Fédération des femmes canadiennes françaises le 21 mars au Centre culturel à 20h. Pour de plus amples informations appelez Thérèse au 624-8855.
23/3

SAINT-PAUL

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

Paroisses francophones
Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 11 h

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 9 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30

Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des contrats, Travaux publics Canada, suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton, Alberta, T5J 4E2, tél.: (403) 495-3213, seront reçues jusqu'à 14 h à la date limite déterminée.

PROJET

N° 623321 POUR LA G.R.C.
EDMONTON, ALBERTA
G.R.C. DIVISION «K»
PAVILLON OUEST

Date de fermeture: **le 13 mars 1990**

Les documents de soumission sont disponibles au bureau de Travaux Publics Canada situé à la suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton, Alberta. Ils peuvent aussi être consultés au bureau de l'Association de la construction situé à Edmonton, Alberta.

NOTE: Une rencontre informelle sur les lieux se tiendra le 6 mars 1990 à 8 h 30 au 11140 - 109e Rue, Edmonton, Alberta pour tous les soumissionnaires intéressés.

La plus basse ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

Canadä

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 2,50 $ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**

Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:
Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants...à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 et 4 ans dont au moins un des parents est francophone. Pour plus d'informations communiquer avec la Fédération des Parents francophones de l'Alberta 468-6934.
05/90

EDMONTON

«Mère de deux enfants intéressée à garder un enfant de 2 1/2 - 3 ans chez moi (Millwoods). Appelle Suzanne à 450-1349».
2/3

Service de préparation de rapport d'impôt en français/anglais à ma maison. 10 $/individu, 25 $/couple. Inf.: Danielle au 465-9920.
23/2

À vendre: posters, magazines et articles sur René et Nathalie Simard. Pour plus de renseignements, écrivez à l'adresse suivante: Debby Swenson, C.P. 32020, Edmonton, Alta T6K 4C2.

La Coop d'habitation Le Quartier du Collège à présentement à louer 1 unité de 3 chambres à 572 $/mois. Contacter Louise au 468-1819.
16/3

Grand appartement à partager avec deux autres personnes. Pour plus d'information, contacter Edouard au 469-1344 entre 9h et 16h30. N.B. Vous pouvez passer au bureau de F.J.A., et demander Edouard Gagnon.
2/3

CALGARY

ZOU KINI le clown. Pour vos promotions d'affaires, événements culturels, communautaires, scolaires, sociaux, «party» et ateliers. Info: 245-1065 (Calgary)
9/3

Ligue d'improvisation de Calgary - Tous les vendredis soirs à 20h au 1916B, 30e Avenue N.E., Calgary, le rendez-vous des francophones pour se divertir. Info: Danielle Robidoux au 239-8540.
2/3

COUPON D'ABONNEMENT au journal



Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton, Alta.
T6C 0Z2

Tarifs:
1 an............... 15.00$
2 ans.............. 25.00$

Moi, je m'abonne!

Découpez et remplissez ce coupon et faites-le parvenir à l'adresse ci-dessus avec votre chèque ou mandat-poste rédigé à l'ordre du Franco. (En lettres moulées S.V.P.)

S.V.P. Ne pas faire parvenir d'argent comptant par la poste

Nom: ______________________
Prénom: ______________________
Appartement: ____ n° et rue: ______________
ou casier postal: ______ Ville: ______________
Province: ____________ Code postal: ___ ___
n° de téléphone: ___ ___ ____
Montant inclus: $ ____.__

N.B.: Les membres de l'A.C.F.A. reçoivent un abonnement **GRATUIT** au Franco
Adressez-vous au bureau de votre A.C.F.A. régionale pour devenir membre.

Le Palmarès Prochaine Vague

SEMAINE DU 26 FÉVRIER 1990

CS	SD-	TITRE	INTERPRETE
1	3	Un beau grand bateau	Gerry Boulet
2	2	Tomber	Laurence Jalbert
3	4	Coeur traqué	Johanne Blouin
4	1	Coeur de loup	Philippe Lafontaine
5	5	Désir danger	Martine St-Clair
6	7	On s'était dit	Michel Françoise
7	10	Un chateau de sable	Paul Piché
8	8	La route est longue	Luc De Larochelière
9	9	Sous peine d'amour	Michel Pagliaro
10	-	Animal	Francis Cabrel

CS: cette semaine SD: semaine dernière

A la fin de chaque mois, un tirage sera effectué parmi tous les appels reçus.

Prochaine Vague avec Claude Bernatchez du lundi au vendredi de 18 h à 19 h sur les ondes de CHFA.

Note: Vous pouvez donner vos 3 choix en téléphonant à l'émission entre 18 h et 19 h au 466-2432 lors de la présentation du Palmarès.


Radio-Canada
CHFA/Alberta

• Edmonton

Carmen de Georges Bizet à la télé de Radio-Canada

par ANDRE FRADETTE

Qui ne connaît pas ou n'a pas entendu parler de Carmen, opéra qui jouit d'une popularité exceptionnelle? Quand il l'a composé, jamais Bizet n'aurait cru que même après tant d'années cette oeuvre aurait encore un succès si considérable. Il met en scène des personnages subjugués par leur passion laquelle peut mener jusqu'au crime. L'histoire est simple, vraisemblable. Carmen, une gitane au caractère revêche, qui n'a pas froid aux yeux, séduit Don José, un militaire. Ce dernier sacrifie bien des choses pour elle. Un jour, Carmen trompe Don José avec un toréador. Quand le militaire apprend cela, il tue Carmen. N'est-ce pas là être en plein coeur du drame passionnel?

La musique de cet opéra a une saveur espagnole très marquée. D'ailleurs, Bizet en a tiré


Carmen avec Placido Domingo et Julia Migenes-Johnson

les merveilleuses Suites pour orchestre du même nom. Il a vraiment su saisir l'âme même de ce pays. Cette production, un film de Francesco Rosi, comporte une distribution fracassante dont nous ne mentionnerons que les têtes d'affiche: Carmen, Julia Migenes-Johnson, soprano; Don José, Placido Domingo, ténor; toréador, Ruggoro Raimondi, baryton. Ces chanteurs ont hautement la capacité de communiquer leurs sentiments et leurs émotions. La photographie et les images sont très évocatrices de l'Espagne et de l'époque.

La musique est exécutée par l'Orchestre national de France sous la direction de Lorin Maazel. En cette longue saison froide, regarder Carmen c'est comme se réchauffer au soleil d'Espagne.

Carmen, opéra français en quatre actes de Georges Bizet, sera présenté le dimanche 25 février à 14h et c'est le troisième de la série de sept opéras présentée à la télévision de Radio-Canada, le dimanche à 14h, du 11 février au 25 mars.

CBXFT Radio-Canada Alberta



Semaine du 24 février au 2 mars 1990

SAMEDI

17h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
17h10 VIRAGES
18h00 LA SOIRÉE DU HOCKEY: Pittsburg à Montréal
20h30 SAMEDI PM
21h30 LA BANDE DES SIX
22h30 LE TÉLÉ-JOURNAL
22h50 LES NOUVELLES DU SPORT
23h05 RALLYE HARRICANA
23h20 LA POLITIQUE FÉDÉRALE
23h30 TÉLÉ-SÉLECTION: Les uns et les autres

DIMANCHE

17h00 SECOND REGARD
18h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
18h05 CE SOIR CETTE SEMAINE
18h30 FAUT VOIR ÇA!
19h00 STAR D'UN SOIR
20h00 LES BEAUX DIMANCHES: La vie est un long fleuve tranquille
21h45 LES BEAUX DIMANCHES: Bébé Béluga
22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
22h20 SCULLY RENCONTRE
23h00 LES NOUVELLES DU SPORT
23h15 RALLYE HARRICANA
23h35 CINÉ-CLUB: Les lumières de la ville

LUNDI

17h00 UNE PAIRE D'AS
18h00 CE SOIR
18h30 DÉCOUVERTE
19h00 CTYVON
19h30 LE TEMPS D'UNE PAIX
20h00 UN SIGNE DE FEU
21h00 MONT-ROYAL:, Une question d'honneur
22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
22h25 LE POINT
23h05 RALLYE HARRICANA
23h15 CINÉMA: Caroline Chérie

MARDI

17h00 UNE PAIRE D'AS
18h00 CE SOIR
18h30 CE SOIR MAGAZINE
19h00 CTYVON
19h30 SUPER SANS PLOMB
20h00 L'HÉRITAGE
21h00 DALLAS
22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
22h25 LE POINT
23h05 RALLYE HARRICANA
23h15 CINÉMA: Le vainqueur

MERCREDI

17h00 UNE PAIRE D'AS
18h00 CE SOIR
18h30 SMAC De la Saskatchewan: Paul Fortin, un haltérophile du Collège Mathieu.
19h00 CTYVON
19h30 COMMENT ÇA VA?
20h00 LE GRAND REMOUS
20h30 JEUX DE SOCIÉTÉ
21h00 L'OR ET LE PAPIER
22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
22h25 LE POINT
23h05 RALLYE HARRICANA
23h15 CINÉMA: Le club des monstres

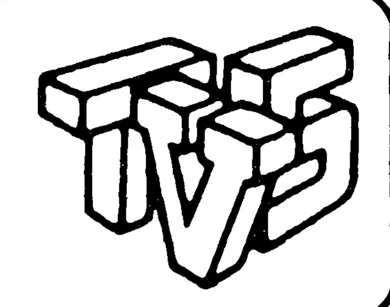
JEUDI

17h00 UNE PAIRE D'AS
18h00 CE SOIR
18h30 GÉNIES EN HERBE
19h00 CTYVON
19h30 LA COUR EN DIRECT
20h00 LANCE ET COMPTE III
21h00 LES CYNIQUES À L'UNIVERSITÉ
22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
22h25 LE POINT
23h05 LE MONDE DU VÉLO
23h10 RALLYE HARRICANA
23h20 CINÉMA: Le chanteur de jazz

VENDREDI

17h00 UNE PAIRE D'AS
18h00 CE SOIR
18h30 ROCK, POP ET RELAX
19h00 LASER
20h00 LANCE ET COMPTE III
21h00 SÉRIES-PLUS: Dadah, le voyage fatal
22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
22h25 LE POINT
23h05 RALLYE HARRICANA

La télévision internationale de langue française



Semaine du 24 février au 2 mars 1990

SAMEDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2 Bulletin européen de nouvelles
17h30 PARCOURS
18h30 SACRÉE SOIRÉE
20h00 GRAND ÉCHIQUIER
21h55 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
22h25 PARCOURS
23h25 SACRÉE SOIRÉE
24h45 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

DIMANCHE

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2 Bulletin européen de nouvelles
17h30 LES ANIMAUX DU MONDE
18h00 APOSTROPHES
19h15 GROS MÉCHANT SHOW
20h15 RÉSISTANCES
21h40 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
22h10 LES ANIMAUX DU MONDE
22h40 APOSTROPHES
23h55 GROS MÉCHANT SHOW
24h50 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

LUNDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2 Bulletin européen de nouvelles
17h30 L'INFO-5 (2e édition)
18h00 7 SUR 7
19h00 THALASSA
20h00 LES 90 RUGISSANTS
20h40 ESSONNE
21h00 ACTUEL
21h50 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
22h20 L'INFO-5
22h50 7 SUR 7
23h50 THALASSA
24h50 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

MARDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2 Bulletin européen de nouvelles
17h30 L'INFO-5 (2e édition)
18h00 DU COTÉ DE CHEZ FRED
19h05 COEUR ET PIQUE
20h30 LE DANCING
22h05 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
22h35 L'INFO-5
23h05 DU COTÉ DE CHEZ FRED
24h15 COEUR ET PIQUE
01h30 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

MERCREDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2 Bulletin européen de nouvelles
17h30 L'INFO-5 (2e édition)
18h00 AU NOM DE LA LOI
19h00 LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL
19h30 TÉLÉOBJECTIF
20h30 MONTAGNE
21h00 SAUVE QUI PEUT
22h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
22h30 L'INFO-5 (2e édition)
23h00 AU NOM DE LA LOI
24h00 LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL
24h30 TÉLÉOBJECTIF
01h30 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

JEUDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2 Bulletin européen de nouvelles
17h30 L'INFO-5 (2e édition)
18h00 EX LIBRIS
19h00 AVIS DE RECHERCHE
20h30 VUES D'AFRIQUE (5/9)
21h30 CARABINE FM
22h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
22h30 L'INFO-5 (2e édition)
23h00 EX LIBRIS
24h00 AVIS DE RECHERCHE
01h30 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

VENDREDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2 Bulletin européen de nouvelles
17h30 L'INFO-5 (2e édition)
18h00 TEMPS PRÉSENT
19h05 HAUTE CURIOSITÉ
20h00 RENCONTRES AVEC...
20h30 AVENTURES VOYAGES
21h30 CARGO DE NUIT
22h15 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
22h45 L'INFO-5 (2e édition)
23h15 TEMPS PRÉSENT

La chronique historique



par
Normand Robidoux
Recherchiste historique à Calgary

Le projet de recherche est subventionné par Emploi et Immigration Canada.

Dr Léon-Omer Beauchemin

Homme de médecine, homme de pétrole, Léon-Omer Beauchemin s'est acquis une réputation de meneur d'homme et d'un leadership hors-pair parmi les francophones de l'Alberta et du Canada. Mais qui est cet homme?

Dr Beauchemin est né le 26 février 1888 à Sainte-Monique, comté de Nicolet. Il fit ses études au Séminaire de Nicolet qu'il termina en 1909. Il poursuivit ses études à l'Université Laval à Québec et à l'Université de Montréal en médecine. En 1914, il termina ses études universitaires et fit son stage à l'hôpital Notre-Dame de Montréal.

Ce fut au mois de septembre de 1914 que Léon-Omer répondit à l'appel de l'Ouest et arriva à Calgary. Au printemps de 1915, le docteur Beauchemin obtint sa licence pour pratiquer la médecine en Alberta. Il passa ses premières années à l'hopital Holy Cross de Calgary.

Le 2 décembre 1916, il unit sa destinée à Laura Dufour de Hull. Ils eurent trois filles: Thérèse, Madeleine et Louise.

En tant que médecin, Léon-Omer Beauchemin était le médecin personnel du Père Lacombe jusqu'à sa mort. Lors de la mort du Père Lacombe survenu le 12 décembre 1916, le docteur Beachemin signa officiellement l'acte de décès.

Léon-Omer Beauchemin avait un intérêt très particulier pour les compagnies pétrolières. Il devint président de la «Stewart Petroleum LTD.» Il occupa cette fonction simultanément avec sa carrière de médecin.

Son implication dans la société francophone est très importante et encore aujourd'hui, on voit les résultats des efforts de Léon-Omer Beauchemin.

Il fut membre de toutes les associations paroissiales qui ont existé à Calgary. Il fut l'un des principaux fondateurs de la Paroisse Sainte-Famille. Il a été aussi président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Calgary. Il fut agent du Consulat français jusqu'à sa fermeture en 1942. Il forma le Club français qui fut remplacé par la Société franco-canadienne.

C'est lui qui, en 1956, organisa le jumelage des villes de Québec et de Calgary. C'est pour ça que l'on voit aujourd'hui le Bonhomme Carnaval de Québec dans les défilés du Stampede et que l'on voit des Cow-boys au Carnaval de Québec.

Au niveau de CHFA, il fut le principal instigateur de la radio française en Alberta. C'est durant son mandat de président de l'Association canadienne-française de l'Alberta qu'il mit sur pied la radio française en 1949. Mais selon diverses sources, les ondes de CHFA ne se rendaient pas à Calgary. Ce que lui le Dr Beauchemin avait mis sur pied pour tous les Franco-Albertains, il ne pouvait pas en jouir parce qu'il demeurait à Calgary. Ce fut de même pour la télévision française. Ceci intensifia l'isolement des francophones de Calgary pendant des années.

En 1972, il prit sa retraite de la médecine et de sa compagnie pétrolière à l'âge de 84 ans.

Il mourut à l'âge de 88 ans le 30 septembre 1976 à Calgary. La Société franco-canadienne nomma un parc en mémoire des services rendus par cet homme; Léon-Omer Beauchemin.

Si vous désirez collaborer à la chronique historique, n'hésitez pas à appeler Mme Marie Beaupré au 925-3801 ou au 489-2747 ou Mme Fernande Bergeron au 466-1680.

• Ottawa

Premier Grand Rassemblement de la famille Croteau

Les Croteau du Canada et des États-Unis ont en commun le même ancêtre: Vincent Croteau qui épousa Jeanne Godequin.

Vincent est originaire de la paroisse de Saint-Martin de Veules-les-Roses, petite commune à 30 km au sud de Dieppe sur la côte Atlantique, en Normandie. Jeanne vient de la paroisse de Notre-Dame de Amiens, en Picardie.

En 1666, on retrouve Vincent, 25 ans, dans la Seigneurie des Jésuites. Il est alors serviteur pour eux et l'année suivante il est au Collège des Jésuites à Québec. En 1669, il se mariera avec Jeanne Godequin, fille du Roi.

Le couple habitera successivement Sillery, Cap Rouge et la Côte Lauzon avant que Vincent se voit concéder une terre à Saint-Antoine-de-Tilly le 14 mars 1684. Cet endroit sera habité par neuf générations de la famille et appelé la terre ancestrale. C'est à juste titre que Saint-Antoine-de-Tilly est le berceau des Croteau d'Amérique.

Le 22 juillet 1989, on lança l'Association familiale des Croteau pour préparer le Grand Rassemblement prévu pour le 7 juillet 1990 ainsi que pour la publication de l'Histoire de la famille Croteau et ses descendants.

S'il-vous-plaît adressez-vous à: Association familiale des Croteau Inc., Case postale 821, Succursale «B», Ottawa, (Ontario) K1P 5P9.

PRIÈRE À SAINT-JUDE
Patron des causes désespérées

Ô glorieux apôtre Saint-Jude, l'Église vous honore et vous invoque comme patron des causes désespérées. Nous vous supplions humblement d'accueillir avec ferveur, ceux qui dans leur détresse mettent en vous leur confiance.

Venez au secours de tous ceux qui vous invoquent, exaucez leurs prières, obtenez-leur, avec la vie éternelle, la grâce qu'ils sollicitent de votre puissante intercession.

Nous vous promettons, en retour, de nous souvenir toujours de vos faveurs et de mieux vous faire connaître comme «patron des causes désespérées».

3 Pater Ave Gloire
Amen. E.S.

L'Association canadienne-française de l'Alberta prend position dans le débat sur l'unilinguisme des municipalités

Il faut savoir d'où l'on vient pour savoir où l'on va. Au Canada l'histoire se répète parfois. L'adoption de la loi 60 en Alberta était déjà un présage de ce que vit notre pays aujourd'hui.

À Edmonton le 7 juillet 1988 M. Don Getty, Premier ministre de l'Alberta et farouche opposant au bilinguisme annonçait l'adoption de la loi 60 qui rendait alors la province de l'Alberta unilingue anglaise. Quelques protestations furent émises à Ottawa et Québec où l'on qualifiait «l'incident» de «regrettable».

Sault-Sainte-Marie, 30 janvier 1990, M. Joseph Fratesi, maire de la municipalité annonce que désormais sa municipalité sera unilingue anglaise. Cette nouvelle déclenche une tempête à travers le Canada et le drame se continue.

La décision de Sault-Sainte-Marie suscite des réactions à travers le Canada. La ville de Thunder Bay emboîte le pas et d'autres municipalités envisagent de le faire.

En composant ces deux événements ont serait tenté d'utiliser l'expression: «L'histoire que vous allez voir est vraie. Seuls les noms ont été changés».

Le geste de M. Getty était un signal avant coureur du cancer qui aujourd'hui ronge le Canada. Pourtant les Franco-Albertains avaient déclenché la sonnette d'alarme en 1988. C'est à cette époque qu'il aurait fallu administrer des traitements à la francophonie.

L'Association canadienne-française de l'Alberta dénonce le climat anti-francophone qui essaime à travers le pays aujourd'hui. Nous nous devons cependant de souligner que si en Alberta en 1988 plus de politiciens et de Canadiens avaient tenu aux principes qui ont présidé à la naissance du Canada, Sault-Sainte-Marie ne ferait pas l'histoire aujourd'hui. C'est en Alberta et en Saskatchewan qu'on a cru tout d'abord pouvoir étouffer le fait français.

Nous faisons aujourd'hui appel à tous les Canadiens qui croient en un pays bilingue. Nous savons que les Canadiens sont des gens raisonnables. En 1988 une enquête menée par le Calgary Herald prouvait que 53% des Edmontoniens et 74% des Calgaréens étaient favorables à ce que l'on reconnaisse certains droits aux francophones. La mairesse d'Edmonton Mme Jan Reimer a exprimé cette semaine sa foi en la tolérance et a assuré ses concitoyens qu'Edmonton n'a pas l'intention de suivre le triste exemple de Sault-Sainte-Marie. L'ouverture d'esprit, la tolérance et la générosité de Mme Reimer touchent aujourd'hui les 65,000 francophones de l'Alberta. Nous espérons que c'est son exemple que les Canadiens choisiront d'imiter.

Nous croyons toujours au Canada et aux Canadiens. C'est pourquoi nous estimons que c'est le temps ou jamais pour nos politiciens de démontrer avec force et fermeté qu'ils ont des principes et qu'ils y tiennent. Il en va de l'avenir du pays.